

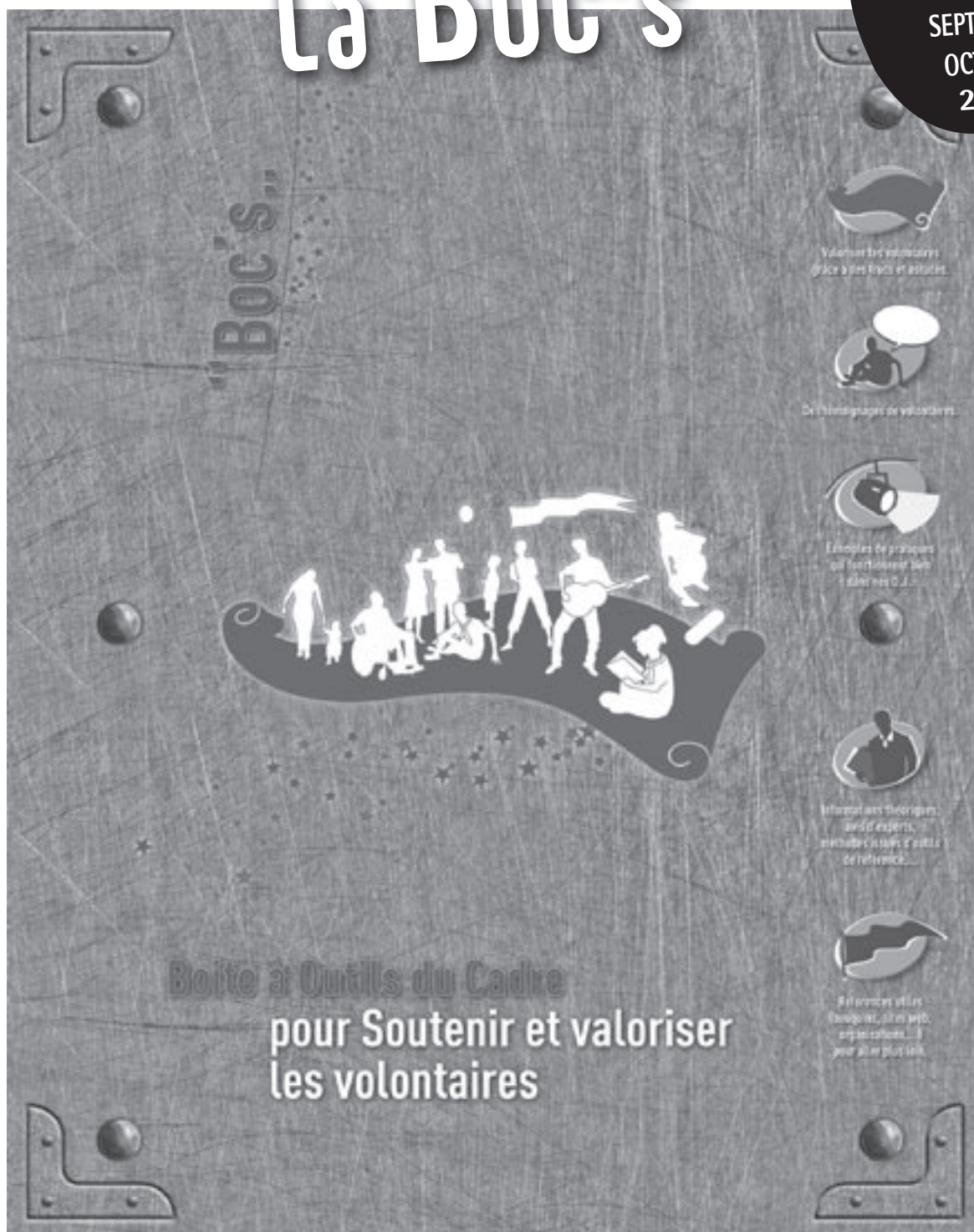
Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

La BOC's

115

SEPTEMBRE
OCTOBRE
2009



Bureau de dépôt : Bruxelles 4 ●●● Editeur responsable : B. Many, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

- DATES À RETENIR :**
- 24 SEPT (BRUXELLES) ET 8 OCT. (NAMUR) : information sur le nouveau décret OJ
 - 19 ET 20 NOVEMBRE À NAMUR : LABY 1

SOMMAIRE

CALENDRIER DU CJC	4
CJC EN MOUVEMENT	5
● Assemblée du CJC	5
● La Boc's est sortie !	6
● Nouvelle ministre, nouvelle politique, ce qui change pour nous	8
● Réunions d'informations sur le décret OJ : à vos agendas !	12
● Formation Laby 1 : découvrir son environnement	13
● Le mot du Conseiller théologique du CJC	13
● Infos à relayer	15
POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE	17
● Ne dites plus CJEF, dites CJCF	17
● Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : pas de réunions mais une déclaration de politique communautaire	20
● FESJ- CESSOC : un été animé par les dossiers de la Commission paritaire	20
● Fonds de formation du secteur socioculturel : définition des objectifs	22
● Revue de presse	23

DU COTE DES ORGANISATIONS **27**

● Appel aux OJ !	27
● Avatar 2009	28
● Oxygène Patro	28
● Un dvd guide dans les bacs	28
● Un nouvel outil pour les présidents de patro	29
● Des camps en Belgique et à l'étranger	29
● Universelle, Uni vers elle, Univers'elle : thème d'année chez les GCB	29
● Les GCB à Dublin	30
● Opération Cap 48 2009 : appel aux bonnes volontés	30
● Journée belge des mouvements de jeunesse	30
● Comité national ds Jeunes CSC	31
● La JOC à Esperanzah	31
● Exploit'éco : l'histoire d'une vraie fausse agence d'intérim	32
● Revue de presse	33

EPINGLES POUR VOUS **37**

Parmi les revues reçues au CJC, nous en avons épinglé quelques-unes dont le contenu pourrait vous intéresser et/ou être utile pour la préparation de vos activités de formation ou d'animation. Si vous souhaitez en recevoir les coordonnées ou, si le volume le permet, une copie, adressez un mail à secretariat@cjc.be ou correspondance@cjc.be .

● Revue de presse	38
-------------------	----

CALENDRIER

Septembre 2009		Octobre 2009		Novembre 2009	
Jeudi		1			Jeudi
Vendredi		2			Vendredi
Samedi		3			Samedi
Dimanche		4		1	Dimanche
Lundi		5		2	lundi
Mardi	1	6	LPI-CJC	3	mardi
Mercredi	2	7		4	mercredi
Jeudi	3	8	Bureau CESSOC	5	jeudi
Vendredi	4	9	GT formation UNIPSO	6	vendredi
Samedi	5	10		7	samedi
Dimanche	6	11		8	dimanche
Lundi	7	12		9	lundi
Mardi	8	13	AG CJEF	10	mardi
Mercredi	9	14	CCOJ	11	mercredi
Jeudi	10	15	Bureau CJEF	12	jeudi
Vendredi	11	16	CA CJC	13	vendredi
Samedi	12	17		14	samedi
Dimanche	13	18		15	dimanche
Lundi	14	19		16	lundi
Mardi	15	20	Assemblée Emploi	17	mardi
Mercredi	16	21	CA APEF	18	mercredi
Jeudi	17	22	CA CESSOC + GT Formation	19	jeudi
Vendredi	18	23		20	vendredi
Samedi	19	24		21	samedi
Dimanche	20	25		22	dimanche
Lundi	21	26		23	lundi
Mardi	22	27	Fonds de formation	24	mardi
Mercredi	23	28	Supervision FESQJ	25	mercredi
Jeudi	24	29	Bureau CJEF + Réunion Décret OJ pour les OJ du CIC29	26	jeudi
Vendredi	25	30		27	vendredi
Samedi	26	31		28	samedi
Dimanche	27			29	dimanche
Lundi	28		CA FESQJ	30	lundi
Mardi	29				mardi
Mercredi	30				mercredi
Jeudi					jeudi

CJC EN MOUVEMENT

● Assemblée du CJC	5
● La Boc's est sortie !	6
● Nouvelle ministre, nouvelle politique, ce qui change pour nous	8
● Réunions d'informations sur le décret OJ : à vos agendas !	12
● Formation Laby 1 : découvrir son environnement	13
● Le mot du Conseiller théologique du CJC	13
● Infos à relayer	15

ASSEMBLÉE DU CJC

Trêve d'assemblée générale du CJC pendant les mois d'été. C'est une période d'activités intense pour nombre de mouvements et services de jeunesse. Si les camps, colonies et plaines de vacances battent le plein, pour beaucoup parmi nous, c'est également le temps des vacances annuelles. Nous nous retrouverons pour la première assemblée de la coordination, le mardi 13 octobre prochain à l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel à Bruxelles.

M.P.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

LA BOC'S EST SORTIE !



Chaque semaine, un million et demi de Belges de tous âges exercent une activité bénévole. Parmi eux, on trouve de nombreux jeunes engagés dans les Organisations de Jeunesse. Leurs activités sont très variées : ils sont animateurs, militants, responsables de groupe, intendants, trésoriers, administrateurs... D'autres activités sont plus ponctuelles : rédiger un article, organiser une sortie, représenter son

organisation dans un événement, aménager un local, donner cent mille petits coup de main par ci par là... Mais toutes sont importantes, et, surtout, ne pourraient pas être menées autrement.

C'est pourquoi, depuis le début de cette année 2009, le CJC mène sa grande campagne **Tapis rouge pour les volontaires**, afin de faire connaître et de tirer un grand coup de chapeau à l'énorme engagement des nombreux jeunes bénévoles de nos OJ. Jusqu'ici, les temps forts et mémorables en ont été le **colloque du 13 mars** dernier et la distribution d'un **mémoire** aux partis politiques avant les élections de juin. Mais l'apothéose de cette campagne, c'est la **Boc's, la Boîte à Outils du Cadre pour Soutenir et valoriser les volontaires**. Celle-ci vient de sortir, et a été distribuée à toutes nos OJ en cette rentrée 2009.

Nous avons déjà parlé de la campagne « Tapis rouge pour les volontaires » dans nos précédents numéros. Le mémoire a ainsi été livré avec le Correspondance 112, tandis que le Correspondance 113 contenait un compte-rendu très complet du colloque. Ces documents et d'autres infos sont aussi disponibles sur le site www.tapis-rouge.be.

ET C'EST QUOI, LA BOC'S ?

Cadeau de rentrée du CJC aux cadres de ses OJ, la Boc's est un outil pédagogique destiné à tous les jeunes qui mènent des projets avec des bénévoles.

Les heureux propriétaires de la Boc's y trouveront :

- Un **livret d'introduction** présentant la Boc's et donnant surtout de nombreuses suggestions d'utilisation concrète sur le terrain. En résumé, le mode d'emploi de la Boc's.
- Un **premier DVD** d'une quarantaine de minutes présentant ce qu'est l'engagement bénévole en général, et montrant son importance dans la société.
- Un **second DVD** de plus d'une heure trente présentant la fantastique diversité – et la qualité ! – des activités volontaires au sein de toutes nos OJ. Vraiment toutes, car chaque OJ a son propre film !
- Treize **fiches thématiques** offrant une foule de trucs et astuces aux cadres d'OJ pour épauler, encourager et surtout valoriser les jeunes volontaires tout au long de leur parcours. Et donc pour pouvoir leur dérouler le tapis rouge au quotidien.

Et au CJC, on en est fier de notre Boc's ! Il faut dire qu'on y a mis les moyens. Ce fut surtout un fameux travail d'équipe. En premier lieu, toutes nos OJ y ont participé au cours d'échanges réguliers et fructueux. Encore merci à toutes celles et tous ceux qui s'y sont impliqués. Par ailleurs, une quinzaine de personnes en tout ont participé à sa conception et sa réalisation technique, et ce pendant plus d'un an. Chapeau à eux aussi.

Avant les élections, les cadres des OJ du CJC ont compilé leurs revendications dans un mémorandum qui a été présenté à tous les partis. La déclaration de politique communautaire (DPC) a repris certains éléments de ce mémorandum, mais il y a aussi des points de divergence.

COMMENT UTILISER LA BOC'S ?

Chaque engagement bénévole est différent, et c'est ça qui fait leur beauté et leur richesse. Nous en avons tenu compte en concevant la Boc's, notamment en récoltant des témoignages et des pratiques qui marchent dans toutes nos organisations.

Néanmoins, il y a des points communs à beaucoup d'activités. Tu cherches un financement ou du matériel bon marché ? Tu veux dynamiser tes réunions et les rendre agréables à tous ses participants ? Tu hésites à prendre davantage de responsabilités parce que tu ne sais pas très bien par où commencer ? Tu te demandes quels sont tes droits et tes devoirs du point de vue légal ? Tu voudrais pouvoir présenter ton organisation auprès de parents, de partenaires ou des autorités locales ? Ou tout simplement tu cherches de nouveaux volontaires ? La Boc's te propose de nombreux éléments de réponse à toutes ces questions, ainsi qu'une foule de références à explorer si tu veux aller plus loin.

Et comme ton engagement est unique, en fin de compte, c'est ton talent qui fera fructifier le contenu de la Boc's sur le terrain.

TU VEUX TA BOC'S ?

Comme tu es actif dans une de nos OJ, tu as sans doute déjà reçu ton exemplaire. Sinon, renseigne-toi vite auprès du siège central de ton organisation ou d'un permanent pour t'en procurer une !

Et n'hésites pas à faire passer l'info si tu connais quelqu'un que la Boc's peut intéresser.

B. L.

NOUVELLE MINISTRE, NOUVELLE POLITIQUE, CE QUI CHANGE POUR NOUS

Les OJ ont une nouvelle Ministre et donc une nouvelle politique. Elle va travailler des sujets comme le Centre de prêt de matériel de Naninne, l'Emploi, la Formation, l'application du nouveau Décret OJ, etc.

Les propositions sont là, mais il n'y a pas encore de priorités. C'est une chance pour le secteur des OJ d'imposer les leurs à la Ministre.

Avec les élections est arrivée une nouvelle vague de Ministres. La Ministre qui s'occupe des OJ a changé, c'est désormais Evelyne Huytebroeck. Elle s'occupe de l'aide à la jeunesse et du secteur jeunesse dont dépend ton OJ.

Les thèmes qu'elle va traiter durant les cinq ans de son mandat sont détaillés dans la déclaration de politique Communautaire (DPC). C'est un texte qui présente ce que le Gouvernement s'engage à faire durant la durée de son mandat.

De manière générale la DPC est assez prudente sur ses engagements :

- il n'y a pas d'objectifs chiffrés ;
- il n'y a qu'une date buttoir ;
- il n'y a aucune priorité.

Ceci pourrait inciter le Gouvernement à ne pas honorer ses engagements. Par contre, c'est une chance pour les cadres des OJ de mettre en avant les sujets qui les intéressent.

Pour cette raison et en raison de l'austérité budgétaire annoncée, il est primordial que les responsables des OJ identifient les priorités et les enjeux de la législation à venir.

Voici une compilation des principaux dossiers à suivre :

Vivre le changement

Peu avant les élections, un nouveau décret a été.

Le nouveau décret règle les conditions d'agrément et de subventionnement des OJ et amène quelques changements :

- des critères de reconnaissance plus clairs ;
- plus de moyens financiers ;
- une meilleure répartition de l'emploi ;
- des possibilités de spécialisation.

Ces changements doivent encore être appliqués concrètement et l'argent pour le faire doit être trouvé.

Le Gouvernement annonce qu'il mettra **progressivement** en œuvre le Décret OJ voté en mars 2009, y compris en termes budgétaires.

C'est une bonne nouvelle. Mais, pour que la transition se passe bien, les cadres des OJ devront réclamer une certaine souplesse des pouvoirs publics concernant les changements à effectuer dans les OJ.

Des tentes et des projecteurs

La Communauté française dispose d'un Centre de prêt de matériel à Naninne, près de Namur. Les jeunes des OJ ont l'occasion d'y emprunter des tentes SNJ, des tables,

Le 7 juin 2009, la Belgique a voté pour désigner ses représentants régionaux et communautaires. Aucun parti n'ayant récolté la majorité absolue, les partis se sont mis autour de la table avec une mission : s'entendre pour former une coalition.

Pour s'entendre, ils ont dû se mettre d'accord sur les dossiers qu'ils allaient mener ensemble.

Les négociations ont accouché de deux choses :

- *une majorité parlementaire qui regroupe le PS, Ecolo et le cdH : l'Olivier.*
- *une déclaration de politique qui a été intitulée « une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire ».*

Pourquoi l'austérité budgétaire ? L'argent du budget de la Communauté Française provient en grande partie de l'impôt sur le travail (IPP) et de la taxe sur la consommation (TVA). Or la crise économique que connaît notre pays a fait perdre beaucoup d'emplois et a forcé les gens à moins consommer.

Moins de consommation et moins de travail, c'est moins d'argent pour la Communauté Française et dès lors moins de dépenses possibles.

Le nouveau décret OJ est expliqué dans le dossier joint à ce Correspondance. Il est aussi disponible en téléchargement sur le site du CJC www.cjc.be.

des chaises, du matériel vidéo, des appareils photo, du matériel pour la scène, pour les animations, etc. Mais les utilisateurs n'ont pas toujours ce qu'ils demandent. Parfois car le matériel est trop vieux ou il n'y en a pas assez pour tout le monde.

Par exemple, pour juillet et août, il faut réserver les tentes SNJ en septembre de l'année précédente. Sans être certain de les obtenir. La Communauté avait déjà passé un accord avec l'Armée pour obtenir plus de tentes pendant les vacances, mais cela n'est qu'une solution provisoire.

Les membres des OJ ont demandé que ce Centre soit mieux équipé et que l'on crée des antennes décentralisées. Le Gouvernement annonce vouloir évaluer et revaloriser le Centre de prêt de Naninne pour l'été 2010, en concertation avec ses usagers. Essentiellement en ce qui concerne le matériel de camping et audiovisuel.

Les OJ devront anticiper l'interpellation de la Ministre car cela risque d'aller très vite pour que tout soit prêt pour l'été 2010. De plus, ce dossier est important car c'est le premier gros dossier qui surgira et il donnera une bonne idée du type de relations que nous aurons avec la Ministre.

Les locaux, plus et mieux

Souvent les membres des OJ montent au créneau parce qu'ils n'ont pas de locaux à disposition pour leurs activités, pour leurs camps, etc ; ou alors, les locaux sont dangereux et inadaptés.

Les cadres des OJ ont donc réclamé un accès aux bâtiments publics (écoles, salles de fêtes, etc) qui pourraient être prêtés ou loués aux OJ. Le Gouvernement a promis de réaliser une liste de ces endroits.

Le Gouvernement compte aussi faire des efforts en matière de sécurisation, de rénovation et d'économies d'énergie dans les bâtiments existants.

Dérouler le tapis rouge pour les Volontaires

Depuis le début de l'année, les OJ membres du CJC participent à la campagne « Tapis rouge pour les volontaires ». Cette campagne braque les projecteurs sur toutes les personnes qui donnent du temps, bénévolement, pour leur OJ.

Un des moyens de mieux faire connaître les jeunes volontaires est de participer activement à **l'année européenne du Volontariat en 2011**. Le Gouvernement dit qu'il soutiendra les projets de valorisation des volontaires lors de cet événement. Mais il ne précise pas comment. Ce sera aux membres des O.J. d'imposer leurs priorités.

Les jeunes dans la société

Le Gouvernement, tout comme les cadres des OJ, estime que la société véhicule trop souvent une image négative des jeunes. Les actions mises en place viseront à mettre publiquement en évidence les projets positifs des jeunes. Par exemple en créant des émissions jeunes, radio et TV, sur les ondes de la RTBF.

Des formations de qualité, moins chères

La formation pour animateurs volontaires a déjà été largement réformée. Cependant, il reste à assouplir les règles concernant les formations données par des volontaires et à adapter le financement des formations quand elles sont données par des volontaires.

Le Gouvernement annonce son souhait de renforcer la formation des animateurs volontaires en valorisant les filières de formation bénévoles. C'est une bonne nouvelle ! Au secteur OJ de prendre la balle au bond et de veiller à ce que le sujet se retrouve sur la table de la Ministre lors de négociations avec notre secteur.

Les voyages forment la jeunesse

Organiser un Jamboree, réaliser une rencontre internationale, réaliser une action au Bénin. Autant de projets internationaux importants mais qui se heurtent à deux problèmes de taille : l'argent et le labyrinthe administratif.

Comme le demandaient les représentants des OJ, le Gouvernement annonce qu'il facilitera au maximum la mobilité internationale des jeunes en allégeant les contraintes administratives. Ceci est une mesure qui ne coûte rien mais difficile à mettre en œuvre parce qu'elle touche à différents niveaux de pouvoir.

Plus d'emplois pour plus d'action

95 % des personnes qui font vivre les OJ sont des bénévoles. Les 5% restant sont des travailleurs engagés pour faciliter le travail des bénévoles. Plus il y a de travailleurs, plus l'action des bénévoles sur le terrain pourra se tourner vers les projets qu'ils veulent entreprendre.

L'emploi est donc un gros enjeu pour les OJ : il faut plus de travailleurs et qu'ils soient mieux payés. Mais à cause de la crise économique, les budgets sont serrés, là aussi.

Le Gouvernement annonce quand-même qu'il souhaite soutenir l'emploi dans les OJ. En outre, en application du nouveau décret OJ, le Gouvernement souhaite concrétiser la répartition équitable des détachés pédagogiques et élargir les critères de détachement.

Education aux médias

Le Gouvernement semble très demandeur en la matière et a une idée précise de là où il veut aller : réaliser l'éveil critique aux médias pour tous.

Les OJ doivent rester attentives car le Gouvernement associe vite Education aux médias et Ecole. Or, il existe des OJ qui font de l'éducation aux médias dans et hors de l'école et qui apportent un autre point de vue sur le sujet, tout en formant des CRACS. Ce sera à elles de montrer ce qu'elles apportent pour bénéficier de l'engouement du Gouvernement pour l'Education aux médias.

Un détaché pédagogique est un enseignant mis gratuitement à la disposition d'une OJ par la Communauté Française. Il est détaché pour une période de 2 ans, renouvelable deux fois.

*Les CRACS c'est des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.
Former des CRACS est le but de chaque OJ, mais dans les OJ du CJC c'est plus que ça, c'est notre méthode de travail, notre façon de faire avec les jeunes.*

Infos et bulletin d'inscription sont à demander à ccocu@cjc.be : 02/ 230 32 83

QU'EN RETENIR ?

Une nouvelle Ministre amène forcément une nouvelle politique. Au vu de la déclaration d'intention du Gouvernement on peut espérer que cette politique nous sera favorable.

Cependant, il ne faut pas attendre que tout nous arrive, tout chaud, tout beau sur un plateau d'argent. Les caisses de la Communauté française sont vides et la DPC ne pose pas de priorités ni d'échéances.

Les cadres des OJ devront saisir cette chance pour proposer leur agenda. Pour cela, nous devons nous préparer, dès maintenant, en fixant nos priorités.

C.C.

RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LE DÉCRET OJ : À VOS AGENDAS !

Comme vous le savez sûrement, nous avons depuis peu un nouveau Décret organisant le fonctionnement et le subventionnement des organisations de jeunesse. Pour vous permettre de digérer la nouveauté, le CJC organise deux réunions d'informations pour les cadres de ses organisations membres :

- le **24/09/2009** de 18h30 à 20h30 à Bruxelles (au CJC). La réunion sera suivie d'un repas coopératif (chaque personne amène un plat, dessert... de son choix).
- le **8/10/2009** de 18h30 à 20h30 à Namur (à l'espace l'Illon) suivi d'un repas coopératif.

FORMATION LABY 1 : DÉCOUVRIR SON ENVIRONNEMENT

Notre action n'a de sens que si elle s'ancre dans la réalité...

... l'action des O.J. s'ancre dans une réalité complexe. Du niveau local aux liens internationaux, une multitude d'acteurs institutionnels et associatifs interviennent de près ou de loin dans la vie des O.J.

La formation s'adresse à tout nouveau permanent ou cadre des O.J. Au bout de la formation, les participants doivent être aptes à comprendre les liens et les enjeux qui traversent les O.J. et leurs partenaires. CJCF, CCOJ, FESOJ, BIJ, CJC, ICC, CESSOC, CCMCJ ... c'est quoi ? Plus aucun terme ou abréviation ne sera un mystère pour vous après la formation !

A noter dès maintenant dans votre agenda : les 19 et 20 novembre 2009, de 9h30 à 17h à la Maison du Travail, 17 place l'Ilon – 5000 Namur.

Inscription par mail à cjc@cjc.be ou par tél au 02/230 32 83

Renseignements à communiquer lors de l'inscription : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone professionnel, gsm, adresse mail, O.J. et fonction.

Les frais de participation seront facturés à l'OJ après le module de formation.

LE MOT DU CONSEILLER THÉOLOGIQUE DU CJC

"A vos souhaits !", tel est mon vœu de rentrée placée sous les signes avant-coureurs de la grande épidémie de grippe A qu'on nous annonce tous les jours dans les médias. Quelle est curieuse cette peur qu'on croirait venir tout droit des terreurs de l'An Mil ! Les immenses progrès de la médecine depuis la fin du XIX^e siècle nous ont habitué à la maîtrise humaine des virus et autres microbes. Comme si le rêve de la maîtrise de l'homme sur les forces qui - jadis - pouvaient avoir raison de lui laissait peu à peu planer le doute... Mais peut-être sommes-nous arrivés à un moment important de notre histoire "postmoderne" quand vacillent nos prétentions exorbitantes de pouvoir et de maîtrise sur toutes choses ? L'idéologie positiviste semble s'être grippée ! La liste pourrait être longue de tous ces ratés d'un progrès linéaire qui fournissent autant d'ingrédients à l'immense refoulement des peurs de l'homme. L'hyper-médiatisation de la grippe H1N1 procède peut-être d'un rite collectif d'exorcisation de la maladie comme virus d'une vulnérabilité qu'on croyait disparue. On en parle tout le temps pour se faire peur et donc pour vivre avec. Le

Dominique Collin est notre Conseiller théologique depuis mai 2007 (voir Correspondance 102, p. 6) A notre grande joie, il a accepté de signer une rubrique régulière dans notre bimestriel.

risque d'un tel refolement est toujours le même : s'engluer dans la satisfaction immédiate des besoins de tous genres et faire tourner à plein régime la machine économique. A moins que la crise économique et sociale joue elle-même à gripper sa propre capacité à générer de l'oubli ? Il est encore trop tôt pour dire si la crise a changé quelque chose dans la mentalité consumériste de l'occidental (qui devient mondial) ou si elle ne représentait qu'un accès de fièvre. Mais un foyer peut toujours en cacher un autre et pendant que j'écris, l'environnement est toujours patraque...

Un de mes philosophes fétiches s'appelle Sören Kierkegaard. Danois, il a vécu au milieu du XIX^e siècle et on a pu faire de lui un des fondateurs de l'existentialisme (qui replace le sujet au centre de la philosophie par opposition au système essentialiste d'un Hegel. Si cette simple évocation philosophique vous donne mal à la tête, n'allez pas plus loin !) Kierkegaard, donc, a écrit un livre qui s'intitule **La maladie à mort** et qui ne renvoie pas à la grippe. Pour lui, la véritable maladie mortelle de l'être humain consiste **à vouloir désespérément être soi-même** ou encore à **ne pas vouloir désespérément être soi-même**, ce qui revient pour lui exactement au même. Rassurez-vous (au moins provisoirement), ce désespoir à double détente n'est pas de l'ordre d'un coup de déprime, mais de quelque chose de plus radical. Laissons Kierkegaard nous rappeler que **Comme il n'y a, au dire des docteurs, personne peut-être d'entièrement sain, on pourrait dire aussi, en connaissant bien l'homme, qu'il n'en est pas un seul exempt de désespoir, en qui n'habite au fond une inquiétude, un trouble, une dysharmonie, une crainte d'on ne sait quoi d'inconnu ou qu'il n'ose même connaître, une crainte d'une éventualité extérieure ou d'une crainte de lui-même ; ainsi, comme disent les médecins d'une maladie, l'homme couve dans l'esprit un mal dont, par éclairs, à de rares fois, une peur inexplicable lui révèle la présence interne (Traité du désespoir, éditions Gallimard, p. 77)**. Là, je suis sûr que beaucoup de lecteurs éventuels ont abandonné et que les autres s'attendent maintenant au remède indiqué pour cette étrange **maladie à mort** ! L'antidote, Kierkegaard l'appelle la **foi**, mais - attention ! - non dans le sens d'une adhésion cérébrale à un ensemble de contenus dogmatiques - mais comme manière de devenir soi-même en se recevant d'un autre. Se recevoir de la vie, de Dieu (si l'on est croyant au sens d'une conviction religieuse), des autres, autant de manières de vivre autrement que dans l'auto-position du sujet qui se croit absolu, délié, maître de tout et de tous.

Vivre la rentrée comme véritable **rentrée** en soi pour mieux vivre de soi pour la vie et les autres est une voie possible de guérison des virus de repli narcissique, d'indifférence et de désespérance.

D.C.

INFOS À RELAYER

30^{ÈME} ROUTE SAINT BENOÎT

Le dimanche 27 septembre 2009, les adolescents et jeunes issus des groupes de catéchèse ou des mouvements de jeunesse encadrés par leurs responsables ou leurs animateurs partageront convivialité, réflexion et prières au cours d'une marche de 12 km dans les bois à Chimay.

L'animation musicale sera assurée par le groupe de jeunes rockeurs chrétiens CX FLOOD, présents à l'édition 2009 de Choose Life.

Inscription indispensable avant le 12 septembre auprès de l'ANPAP, rue de l'Hôpital 17 à 6060 Gilly, uniquement le matin, du lundi au jeudi : 071/28 69 59 ou via e-mail info@anpap.be

RELIRE SA VIE POUR MIEUX LA VIVRE

ACi organise une journée de de rencontre et de formation ouverte à tous sur le thème « Relire sa vie pour mieux la vivre et, ensemble, oeuvrer pour une société plus juste. » le 18/10/2009 de 9h30 à 17h30 au centre Lassalien (156, Avenue d'Huart à Ciney) animée par Arthur Buekens (Équipes populaires et Cefoc). Des animations spécifiques sont prévues pour les enfants et les adolescents (3 - 14 ans). La journée se terminera par une célébration.

Renseignements et inscription (obligatoire) : aci@aci-org.net ; 02/ 218 54 47 ; <http://www.aci-org.net> PAF : 5 EUR, repas inclus (participation financière libre)

LE COMPTE À REBOURS A-T-IL COMMENCÉ ?

Tel sera le thème de la conférence d'Albert Jacquard, le jeudi 19 novembre 2009 à 20 heures, au Palais des Congrès à Liège.

C'est à l'invitation de l'unité scout et patro de Soumagne que répond le polytechnicien et généticien de formation, connu du grand public grâce à ses ouvrages de vulgarisation.

Lors de sa conférence, Albert Jacquard passera en revue les questions à propos desquelles il est urgent de procéder à une refonte complète de nos habitudes.

*Paf : 13 € en prévente - 16 € sur place
Réservations : 0900/00600
(0,45 € la minute).*

« DÉCAPSUL'LEURES »

Le SEFOP, service d'éducation permanente, est à la recherche de partenaires pour le projet « Le fabuleux voyage qui décapsul'leurre ». Il s'agit d'une valise pédagogique qui lutte contre les processus de discrimination d'une manière active et participative. Elle s'adapte aux différents publics et aux différentes réalités rencontrées au quotidien. Pour fêter la remise à jour de l'outil, il part en tournée dans toute la Communauté française en vue d'une sensibilisation à grande échelle et d'une création d'une fresque géante sur cette thématique (qui se construirait au fur et à mesure des animations). Le but : toucher tous les publics.

Si vous êtes intéressés, il suffit de vous engager à mettre à disposition un lieu, planifier l'animation dans votre calendrier d'animation, en faire la publicité auprès de votre public. Les affiches et les flyers sont mis à disposition par le SEFoP).

*Informations :
SEFoP asbl, rue des Tanneurs 186,
1000 Bruxelles ; Tél. et fax 02/513 83 38 ;
www.sefop.be*

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

● Ne dites plus CJEF, dites CJCF	17
● Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : pas de réunions mais une déclaration de politique communautaire	20
● FESQJ- CESSOC : un été animé par les dossiers de la Commission paritaire	20
● Fonds de formation du secteur socioculturel : définition des objectifs	22
● Revue de presse	23

NE DITES PLUS CJEF, DITES CJCF !

L'actualité jeunesse de cette rentrée sera marquée par un événement de taille : l'élection du nouveau Conseil de la Jeunesse de la Communauté Française (CJCF). Mais il ne s'agira pas d'un simple renouvellement de ses membres. En effet, la structure, l'organisation et le fonctionnement du Conseil vont également changer, suite à l'adoption d'un nouveau décret en fin d'année passée.

Si le nouveau Conseil de la Jeunesse va changer de forme et d'organisation, il garde toujours sa mission principale : être un organe consultatif de référence. Il sera chargé de remettre des avis – soit de sa propre initiative, soit à la demande du gouvernement de la Communauté Française – sur toutes les matières concernant de près ou de loin la jeunesse belge francophone : permis de conduire, droits des jeunes, jobs d'étudiants...

On t'a déjà parlé dans ces pages de la difficile négociation qui a mené au texte final du décret. Voir notamment les Correspondance 110 (p. 15) et 113 (p. 19)

DES OBJECTIFS AMBITIEUX...

Le décret réformant le Conseil de la Jeunesse est surtout ambitieux sur un point : il veut en faire un organe représentatif de tous les jeunes. Il se voudra ainsi l'interlocuteur de référence des pouvoirs publics à propos de toutes les politiques concernant la jeunesse. Historiquement, les organisations de jeunesse y tenaient le haut du pavé, mais le Ministre a voulu que davantage d'initiatives jeunes y soient activement représentées.

Le décret fixe donc la composition de l'assemblée générale du nouveau Conseil de la Jeunesse de la façon suivante :

- 60% des membres seront issus d'organisations de jeunesse ou de centres de jeunes
- 30 % des membres seront issus des conseils d'arrondissement de l'aide à la jeunesse ou des différentes organisations représentatives d'étudiants
- enfin, 10 % des membres seront issus de ce que le décret appelle des « initiatives collectives de jeunes », ce qui veut dire essentiellement tout projet collectif de jeune qui ne se retrouve pas dans les deux premières catégories. C'est à ce niveau-ci que l'on retrouve le mieux la volonté d'ouverture du Conseil à des jeunes d'horizons variés.

Le nombre de membres de l'assemblée générale pourra varier entre 30 et 50, mais devra toujours garder ces proportions. On notera aussi qu'une stricte parité entre garçons et filles n'est pas requise, mais qu'un maximum 2/3 des représentants pourront être du même sexe.

Il faut noter un détail important : tous les élus le seront à titre personnel, et non comme mandataires d'une organisation. Lors des séances de l'assemblée générale, ils s'exprimeront en tant qu'individus, sans avoir à relayer l'avis du groupe ou de l'organisation où ils sont actifs. Cette nouvelle structure ignore donc toute une série de processus démocratiques existant par ailleurs.

Car il existe de nombreux niveaux auxquels un jeune peut s'engager et s'initier à la citoyenneté. De nombreux lieux qui sont autant d'espaces de discussion où peuvent s'élaborer des positions, des orientations, des recommandations, des préférences... qui peuvent ensuite se confronter au niveau supérieur. Beaucoup d'OJ – et notamment les mouvements – sont d'ailleurs structurées de la sorte. Tout comme, à un niveau différent, les différentes confédérations d'OJ et de Centres de jeunes. Toute cette architecture et les discours qui y sont construits et réfléchis risquent donc bien d'être court-circuités dans les débats du futur Conseil.

On demande à voir comment cela va s'établir en pratique. Comment en effet obtenir un Conseil raisonnablement représentatif de jeunes aux intérêts, pratiques, organisations, façons de penser, et degrés de conscientisation si diversifiés ? Le

décret demande bien au Conseil de la Jeunesse d'organiser à l'avenir des forums et agoras pour proposer un maximum d'espaces d'expression décentralisés aux jeunes, mais cela renforcera-t-il vraiment sa représentativité ? Ce projet de démocratie directe et totale sonne bien, mais il faut maintenant qu'il fonctionne. Quels jeunes, sinon les vieux de la vieille du secteur, auront assez de bouteille pour pouvoir s'y confronter utilement au Service de la Jeunesse ? Le rôle de contre-pouvoir du CJCF risque d'en pâtir, soit par noyautage, soit tout simplement par manque de punch...

On entend par « Service de la Jeunesse » toutes les administrations s'occupant de matières qui concernent la jeunesse, et en premier lieu les services du Ministre en charge de la jeunesse.

UNE TRANSITION QUI DEMANDE DU TRAVAIL

Quoi qu'il en soit, le décret étant adopté, l'actuel Conseil de la Jeunesse d'Expression Française (CJEF) s'est donc attelé à organiser sa propre succession. Il a modifié les statuts du CRIJ, le Comité des Relations Internationales de Jeunesse, pour lui donner une structure conforme aux critères d'agrément. Il a aussi mené tout un travail de terrain pour informer les publics jeunes : campagne de communication, forums et rencontres. Mais force est de constater que les résultats en furent limités. On peut surtout se dire que c'est une tâche de longue haleine, et que l'effort devra être poursuivi. Enfin, le CJEF a aménagé sur son site internet l'espace où se dérouleront les élections.

Le décret précise que le nouveau Conseil de la Jeunesse doit avoir la forme juridique d'une asbl, qui devra ensuite être agréée par le Gouvernement de la Communauté française selon les critères précisés dans le décret, comme par exemple de satisfaire à la composition exposée plus haut.

INTÉRESSÉ-E ?

Les élections du CJCF sont imminentes et ouvertes à tous les jeunes liés à une quelconque initiative collective de jeune. Ton engagement dans ton OJ te permet donc de te présenter. Les trois listes de candidats – une pour chaque catégorie expliquée ci-dessus – seront clôturées fin septembre. Tu peux donc encore déposer ta candidature.

Pour plus d'info, et pour tenter l'aventure si ça t'intéresse : www.conseildela jeunesse.be

Une autre façon de t'engager est de voter. A nouveau, cela se passera exclusivement en ligne, tout au long du mois d'octobre. L'originalité du scrutin est que tu disposeras... de 10 voix, à répartir entre les trois listes évoquées ci-dessus. C'est-à-dire que tu devras voter pour six candidats issu-e-s d'OJ ou de CJ, trois issus d'organisations d'étudiants et un issus d'autres initiatives collectives. De cette façon, les trois catégories recevront des suffrages proportionnels à leur représentation dans le futur Conseil.

Et pour terminer, sache que le décret mentionne que tous les jeunes qui le désirent pourront être informés, et même associés aux travaux du Conseil, avec voix consultative. Il n'est donc pas obligatoire que tu sois élu pour participer à cette expérience citoyenne.

B.L.

La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005. La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a également été l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESIJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE : PAS DE RÉUNIONS MAIS UNE DPC

La CCOJ ne s'est plus réunie depuis le dernier numéro du Correspondance. Entretemps, les négociations entre les 3 partis formant le Gouvernement : PS, Ecolo, cdH ont débouché sur une Déclaration de Politique Communautaire. Nous vous en parlons largement dans notre rubrique **CJC en mouvement**.

B.M.

FESIJ-CESSOC : UN ÉTÉ ANIMÉ PAR LES DOSSIERS DE LA COMMISSION PARITAIRE

La FESIJ a connu un été très actif. Fin juin, le CA de la Cessoc, confédération dont nous sommes un membre important, constate un désaccord de taille sur le dossier du statut de la délégation syndicale. Ce dossier est en négociation depuis longtemps et il approche de son aboutissement. La position sur l'abaissement du seuil (formulé en nombre d'emplois équivalents temps plein) à partir duquel une délégation syndicale peut s'installer ne peut être trouvée.

S'engage alors un ballet de réunions pour chercher à construire une solution commune à l'ensemble des fédérations. Ce ballet conduit la FESIJ à organiser une réunion de travail pour préparer sa position avec précision, réunion à laquelle participent entre autre Eric Olbregts de Jeunesse et Santé et Julien Hordies, des Patros. Il s'ensuit deux réunions avec le président de la CESSOC qui vient à l'écoute de notre fédération comme le prévoient les statuts et le rôle qui est le sien. Enfin, fin août, une nouvelle réunion du CA de la CESSOC a eu lieu. Qu'en conclure ? Nous pouvons tirer les deux constats suivants :

- les autres fédérations n'ont nullement changé de position au cours de l'été, ni même débattu de ce dossier dans leurs instances,
- la FESQJ a fait machine arrière et se rallie, au terme d'un débat de deux bonnes heures, à la position majoritaire.

Il reste à souhaiter que les négociations à venir conduisent à des résultats d'ensemble équilibrés, notamment en prenant en considération les autres dossiers en cours et qui concernent également très fort les OJ dans leur rôle d'employeur.

FLEXIBILITÉ ET EFFORTS DE FORMATION

Deux autres Conventions Collectives de Travail sont actuellement en cours de négociation. La première a trait aux **questions de flexibilité**. Derrière ce terme très managérial, on trouve les questions essentielles à l'action de nos OJ que sont les questions des horaires de travail en soirée, le week-end ou en résidentiel. On trouve aussi les questions de durée de comptage du temps de travail et les périodes sur lesquelles peuvent s'opérer les récupérations. Pour nos Organisations de Jeunesse, ces questions sont évidemment essentielles et il convient de construire une législation adaptée aux réalités de l'action. C'est ce à quoi nous nous attelons au niveau du CA de la FESQJ.

Par ailleurs, sur la question des **efforts de formation**, il s'agit de construire une nouvelle disposition qui instaure un nombre minimal d'heures de formation par an en moyenne. Nous devons en effet augmenter les efforts de formation dans l'ensemble du secteur privé, qu'il s'agisse du secteur marchand et du secteur non-marchand. La formation est un formidable outil pour améliorer nos actions, développer les compétences des travailleurs. Cette Convention Collective de Travail devrait se conclure assez rapidement et nous chercherons dans les années à venir à en mesurer les effets pour augmenter les efforts en matière de formation. Dossier à suivre donc.

B.M.

Chaque année ce fonds permet de subventionner des actions de formation déterminées sur base d'appels à projets. Les OJ peuvent donc profiter pleinement de ces moyens financiers pour développer la formation de leurs travailleurs et en particulier les travailleurs faisant partie de groupes dits « à risque » tels que les travailleurs plus âgés ou moins qualifiés.

FONDS DE FORMATION DU SECTEUR SOCIOCULTUREL : DÉFINITION DES OBJECTIFS

Dans le cadre de la définition précise de son plan d'actions, le fonds de formation du secteur socioculturel s'est réuni une journée. Le but du travail consistait à définir les objectifs, les actions à mettre en œuvre pour y parvenir et les modalités administratives de ces actions.

L'ensemble du comité de gestion a été associé ainsi que l'équipe administrative du fonds. Cette journée a été animée par Jacquy Masset, intervenant issu du CFIP.

Toute la bonne volonté de chacun n'a pas suffi. Les objectifs de la journée n'ont pu être atteints tant le travail était consistant et complexe.

Nous ressortons de cette journée avec une première définition d'objectifs généraux, un nombre conséquent d'actions nouvelles à envisager et une première ébauche d'objectifs opérationnels.

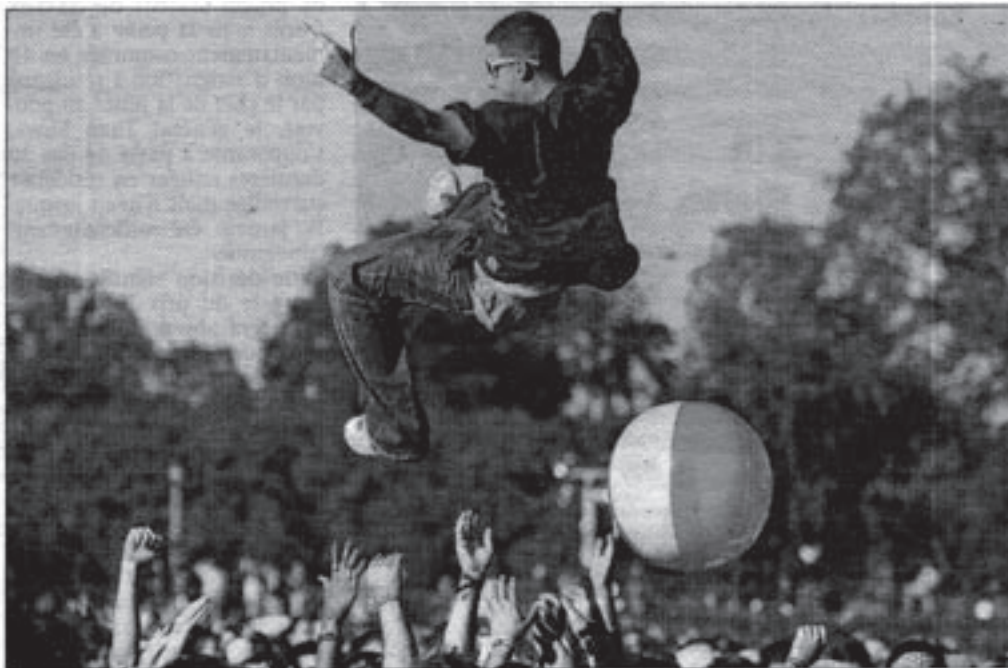
Ce travail devra être repris lors des prochaines réunions du comité de gestion en vue d'aboutir à un plan d'actions plus étoffé susceptible de rencontrer davantage les besoins de formation des associations et des travailleurs.

B.M.

LE CONSEIL DE LA JEUNESSE SE PRÉPARE À MUER

BRUXELLES La réforme du Conseil de la jeunesse est en route. A partir d'octobre, les 800.000 jeunes entre 16 et 30 ans qui vivent en Wallonie et à Bruxelles pourront élire directement leurs représentants. Une révolution qui ne bénéficie cependant d'aucun soutien financier complémentaire.

Le Conseil de la jeunesse ne chôme pas pendant les vacances. Il est en effet à la recherche active de candidats pour composer sa prochaine assemblée générale (A.G.) qui doit être installée cet automne. Et pourtant, l'organe officiel d'avis qui représente les jeunes francophones auprès des autorités ne dispose d'aucun budget spécifique pour réaliser cette véritable révolution dans son fonctionnement. En effet, à partir de novembre, les membres du nouveau Conseil de la jeunesse ne seront plus, comme auparavant, des représentants des différentes organisations de jeunesse (O.J.) actives en Communauté française mais des jeunes hommes et femmes entre 16 et 30 ans élus à titre personnel, sans lien obligatoire avec un mouvement de jeunesse organisé. L'enjeu est de taille pour cette institution: éviter la «pilarisation» et la politisation. Grâce à un vote sur internet ouvert à tous les jeunes (800.000 électeurs potentiels !), la nouvelle mouture du Conseil se transformera en véritable parlement des jeunes. Mais attention, il n'est pas question de le comparer à un Parlement jeunesse dont la vocation se prétend essentielle-



ment éducative. Le Conseil de la jeunesse joue en réalité un rôle essentiel dans la défense des intérêts des jeunes et doit être consulté -en théorie- par le ministre lorsqu'il prend des décisions concernant la jeunesse. Mais pour mettre en route le changement, il faut d'abord aller à la pêche aux candidats. Le profil est simple : respecter la limite d'âge, vivre sur le territoire de la Communauté et être très motivé. Les 50 membres de la prochaine A.G. du Conseil ne manqueront pas de travail et de responsabilités. Ils devront notamment participer à au moins quatre réunions de l'A.G. et suivre des formations pour les aider dans leur tâche. Les candi-

datures devront arriver entre le 1er et le 30 septembre. Répartis en trois catégories (jeunes issus des O.J., jeunes appartenant aux secteurs étudiants et de l'aide à la jeunesse et jeunes issus d'initiatives collectives indépendantes), les candidats bénéficieront du soutien du Conseil de la jeunesse pour faire campagne dans les grandes villes mais aussi les campus universitaires.

Cette transformation n'est pas accueillie avec le même enthousiasme par toutes les O.J. qui craignent que cette nouvelle mouture du Conseil ne ferme la porte au travail de longue haleine qu'elles accomplissent. Elles prennent en exemple le cas de l'équivalent flamand du conseil

de la jeunesse qui a conservé une part des places dans son AG à des représentants des O.J. Autre écueil qui risque de compromettre la réussite de ce processus: les moyens. Pour l'heure, le conseil ne dispose d'aucun budget pour informer les 800.000 jeunes de la Communauté française qui peuvent participer au processus électoral. Une aberration quand on sait que le précédent ministre de la Jeunesse a octroyé plus de 100.000 € au lancement de la carte jeune. La situation pourrait cependant changer avec l'arrivée d'une nouvelle ministre.

Francesco Randisi

/// www.cjef.be

LA FÉDÉRATION D'INFOR JEUNES EST EN CRISE

La Fédération Infor Jeunes traverse une période d'intenses perturbations. Un plan de restructuration est sur la table. Le personnel a déposé un préavis de grève qui arrive à échéance le 30 juillet. Le dialogue social est difficile : une conciliation est organisée ce mercredi au ministère de l'Emploi.

Cette fédération, c'est un peu la partie cachée de l'iceberg « Infor Jeunes ». Tous les jeunes (et leurs parents) connaissent les quatorze centres répartis sur tout le territoire et qui voient défiler les ados en quête de renseignements utiles. Ces antennes sont autonomes : elles disposent de leur propre conseil d'administration. Mais elles sont chapeautées par une structure faitière. C'est à ce niveau que le conflit s'envenime.

La fédération occupe treize personnes, à Namur. Ses instances sont composées de représentants des centres régionaux. En février, le président Fabian Martin, qui préside aussi le centre régional de Namur, a une mauvaise surprise : « Un jour, je reçois un recommandé des contributions : j'y apprendis que je vais

L'ESSENTIEL

- Le directeur a mal fait son boulot. Bénévoles, les administrateurs ont constaté les dégâts trop tard.
- Pour le président de la structure faitière d'Infor Jeunes, il faut restructurer et licencier cinq personnes.
- Le dialogue social est difficile. Une conciliation est prévue ce mercredi matin.

être sanctionné personnellement en raison des retards de paiement de la Fédération. Je tombe évidemment des nues. »

Le réveil est douloureux. Il apparaît très rapidement que le directeur de la fédération, en place depuis plusieurs années, a laissé filer la gestion financière de l'ASBL. Aucun profit personnel, mais des manquements graves,

des dossiers mal gérés, l'ONSS et les impôts qui réclament des montants importants... « Au conseil, nous sommes tous des bénévoles », explique Fabian Martin. Un climat de confiance s'était installé avec le directeur, mais aussi avec un comptable interne et un comptable externe. Lors de la dernière assemblée générale, on nous a présenté des comptes normaux. »

Le directeur est licencié. Mais cela ne suffit pas. « Financièrement, c'est une catastrophe, poursuit le président. Chaque année, nous devons trouver 100.000 euros sur fonds propres pour faire tourner la structure, en plus des subsides. C'est impossible après une aventure pareille. »

Pas d'autre choix ?

C'est disparaître ou se réorganiser en profondeur, nous dit-on. Le président et le CA ont opté pour la deuxième solution : « Pour diminuer nos dépenses, nous devons réduire la voilure, explique Fabian Martin. Nous avons décidé de recentrer nos activités sur l'essentiel : le soutien aux centres régionaux par la documentation, les fiches thémati-

ques, la banque de données. »

Conséquence : un plan de restructuration qui passe évidemment mal parmi le personnel puisqu'il prévoit la perte de cinq emplois. « Les administrateurs ont paniqué », déplore Luc Giltay, secrétaire régional du Setca, le syndicat socialiste. Nous leur avons demandé de mieux objectiver la situation avant de prendre des décisions de ce type. Ils ont opté pour une solution de repli, pour la sécurité maximale. Et il nous semble que l'espace est nul pour la négociation. »

La tension persiste ainsi depuis le mois de février. « Il y a urgence, nous allons devant de gros problèmes de trésorerie », insiste Fabian Martin. Le personnel menace de partir en grève. Il en appelle à la solidarité des collègues des centres régionaux.

De son côté, le président de la Fédération va à la conciliation avec l'objectif de « préserver l'outil avant tout » : « Nous proposons l'accompagnement des partants par des formations, dit-il. Nous préservons les acquis de ceux qui resteront. Il n'y a pas d'autre choix si nous voulons nous en sortir. » ■ ERIC DEFFET

INFOR JEUNES Grève à la fédération dès lundi Le préavis de grève déposé par le personnel attaché à la Fédération Infor Jeunes, la structure faitière du réseau, arrivait à échéance le 30 juillet. N'ayant pas obtenu satisfaction sur leurs revendications, les employés cesseront le travail dès lundi. Le conseil d'administration doit gérer les errements de l'ancien directeur. Il a mis au point un plan de restructuration qui prévoit notamment la suppression de cinq emplois. (E. D.)

CHÈVRE-CHOUTISTE JUSQU'AU BOUT

MOTS-CLÉS

COJ (Confédération des organisations de jeunesse indépendantes et pluralistes)

Centre de vacances

VOIR AUSSI

AEchos n°256 :
Le nouveau décret sur les centres de vacances patine sur les assimilations

Voilà des années que le décret relatif aux centres de vacances devait être toiletté. Pendant des mois, les acteurs du secteur se sont déchirés sur l'orientation générale du texte, principalement sur la question de l'encadrement. Plutôt que de trancher, le gouvernement de la Communauté française s'est mis d'accord sur un texte qui ne fâche foncièrement personne, mais ne contente pas plus de monde...

Revenons quelques mois en arrière, juste avant la frénésie de la campagne électorale. La planète jeunesse s'impatientait. La révision du décret sur les centres de vacances semblait faire du surplace entre les cabinets, celui de la ministre CDH Fonck¹ chargée des questions d'agrément et de subventionnement, et celui du ministre PS Tarabella² responsable du volet encadrement (conditions d'homologation des brevets). Le texte peinait à trouver le chemin du gouvernement de la Communauté française, censé le voter avant juillet. « Texte non abouti », « enjeux complexes », « négociations en cours », « climat non favorable », toutes les excuses étaient bonnes pour ne pas accélérer la cadence. La pomme de discorde résidait dans l'encadrement.

En simplifiant le débat, il semblerait que côté socialiste, on ait voulu renforcer l'encadrement par des animateurs dûment brevetés, alors que les humanistes voulaient plus de souplesse au niveau des assimilations. Les tenants de l'assimilation plaident pour que les détenteurs de formations pédagogiques puissent être assimilés à des animateurs de centres de vacances, afin de suppléer aux manques de candidats brevetés pendant l'été. Quitte à organiser des centres de vacances avec uniquement des animateurs assimilés, au besoin. Ce souci étant en partie partagé par le cabinet Tarabella soumis à la pression de municipalités socialistes (et les autres...) qui peinent à garantir l'organisation de plaines de jeux pendant l'été, faute d'animateurs disposant de la formation *ad hoc*. Un mic-mac politico-politicien qui a eu le don d'agacer les acteurs du secteur Jeunesse pour qui la priorité était la qualité de l'encadrement dans les centres de vacances... passant par l'obligation de disposer d'un brevet d'animateur.

Tout ça, pour ça ?

Finalement, personne n'a véritablement gagné la partie. La dernière version du texte a été

votée, ses décrets d'application pris et la publication au *Moniteur belge* n'est plus qu'une question d'heures. Selon le texte, la qualité est prioritaire, l'encadrement doit être assuré par au moins un animateur sur trois disposant du brevet... ou à défaut d'un animateur assimilé. « Les discussions ont duré des années avec des points de vue diamétralement opposés entre ceux qui plaident pour que les centres de vacances disposent tous d'au moins 30 % d'animateurs brevetés et ceux qui souhaitent renforcer les assimilations. Finalement, bon an, mal an, on a établi un texte équilibré qui ne fâche foncièrement personne. Et pour avoir retourné le problème dans tous les sens, nous savons qu'il n'y a pas vraiment d'alternative... », assure Carlos Crespo, responsable du dossier au cabinet Tarabella. Mettant en garde les déçus, il ajoute tout de même que « ce n'est pas dans l'intérêt des parties de rouvrir les débats sur le sujet durant la prochaine législature ». Assurant que le texte « valorise quand même le brevet », mais « sans force contraignante », ce nouveau décret ne sert à peu près à rien d'autre qu'à entériner des situations de fait. Pour que les animateurs se forment au brevet, il faudra seulement compter sur leur bonne volonté.

Difficile de croire que les plus farouches défenseurs de la professionnalisation de l'accueil se contenteront de cette eau tiède... « Vu les pressions de part et d'autre, le texte est resté en l'état, il est donc insatisfaisant pour toutes les parties ! », résume Geoffroy Carly, président de la Confédération des organisations de jeunesse indépendantes et pluralistes³. « Dans le secteur de l'accueil de l'enfance, il y a une volonté d'harmonisation des politiques. Je suis convaincu que le débat sera rouvert durant la prochaine législature. » Ceci étant, d'ici les prochaines vacances scolaires de l'été 2010, les volontaires peuvent entreprendre une formation adéquate en animation de centres de vacances. Au cas où...

1. Catherine Fonck, ministre de l'Enfance, de l'Aide à la jeunesse et de la Santé, bd du Régent, 37-40 à 1000 Bruxelles – tél. : 02 788 83 11.

2. Marc Tarabella, ministre de la Jeunesse et de l'Enseignement de promotion sociale, place Surllet de Chokier, 15-17 à 1000 Bruxelles – tél. : 02 250 18 11.

3. La COJ, rue Traversière, 8 à 1210 Bruxelles – tél. : 02 218 31 03 – site : www.coj.be

LES SCOUTS PASSENT AU VERT

► Plus de 700 camps scouts se sont engagés à réduire leur empreinte écologique.

► Quelques recettes simples devraient leur permettre de relever le défi.

Réduire l'empreinte écologique des camps scouts. C'est le défi qu'ont choisi de relever cette année plus de 700 unités, à travers tout le pays, en s'inscrivant à l'opération "Vert le camp."

En lançant conjointement cette opération avec la fédération des scouts Baden-Powell, l'association "The Green Challenge" et l'asbl "Empreinte" ont voulu inciter les jeunes à appliquer quelques recettes très simples pour rendre leur camp plus respectueux de l'environnement. Encourager les parents à faire du covoiturage pour amener les scouts aux camps, acheter la nourriture dans les fermes ou les commerces de la localité ou encore veiller à trier les déchets... Autant de manière de participer à "Vert le camp". Et pour aider les staffs à trouver de bonnes idées, une farde de 32 fiches pratiques leur a été envoyée avant le départ, reprenant tous les conseils écologiques à appliquer durant le camp dans cinq domaines que sont la préservation des ressources, le transport, l'alimentation la gestion de l'eau et le traitement des déchets.

Dans leur prairie de Odeigne, petit hameau de la Haute-Ardenne où elles ont installé leur camp, les vingt-quatre éclaireuses de l'Unité Albert 1^{er} de Stavelot et leurs chefs ont hissé sur le mat le drapeau vert et blanc de "Vert le camp", juste en dessous du drapeau belge. "C'était tout naturel pour nous" explique la responsable Pauline Meyer, alias Galago. "Les années précédentes, on appliquait déjà spontanément plusieurs conseils repris dans les fiches thématiques comme par exemple celui de remplacer tous les savons et produits de vaisselle par des produits écologiques. Et on creuse toujours une feuillée sèche dans laquelle on utilise aucun produit chimique."

Pas question donc que les quinze jours de camp se soldent par une pollution des nappes phréatiques aux alentours. Pas question non plus que



les éclaireuses espèrent profiter de ces quinze jours au vert pour confondre les couleurs et jeter les plastiques et les boîtes de conserve dans le mauvais sac-poubelle. "On inspecte tous les jours les sacs poubelles dans les patrouilles" explique un des chefs. "Même si on a toujours été attentifs sur la question du tri des déchets, le fait d'avoir inscrit le camp à l'opération donne une dimension plus officielle à la démarche. D'ailleurs, on voit qu'au fil des jours, elles se montrent de moins en moins laxistes sur la question des poubelles."

La voiture du staff est réservée cette année au transport des vivres et des bidons d'eau. Pour tous les autres déplacements à l'extérieur de la prairie, les chefs utilisent leur vélo. La plupart des éclaireuses utilisent en outre des lampes de poche sans piles que l'on recharge simplement en tournant une manivelle.

A côté des fiches pédagogiques, tous les staffs participants ont également reçu un petit jeu de société: "Aliment'erre", qui aborde la thématique de l'empreinte écologique. La version "société" existe avant tout pour permettre aux chefs de le tester et de l'adapter ensuite en grand jeu pour les scouts.

Bilan de l'opération jusqu'à présent? "Très bon" estime Pauline Meyer, sauf peut-être l'aspect alimentation, difficilement réalisable selon elle, vu le budget disponible pour le camp et les recettes culinaires proposées dans les fiches. De l'avis des chefs, oser proposer des spaghettis au tofu aux filles provoquerait à coup sûr une vraie révolution.

Autre problème difficilement surmontable, l'amour inégalé des parents pour leur voiture personnelle, qui a découragé le staff de proposer à nouveau le covoiturage pour véhiculer leur progéniture vers le camp. "Pour le reste, tout fonctionne bien. Au camp scout, on apprend à vivre dans la nature et on espère qu'au retour, les filles auront acquis ici des réflexes élémentaires de respect de l'environnement dont elles se serviront dans leur vie de tous les jours."

Grégoire Comhaire

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

● Appel aux OJ !	27
● Avatar 2009	28
● Oxygène Patro	28
● Un dvd guide dans les bacs	28
● Un nouvel outil pour les présidents de patro	29
● Des camps en Belgique et à l'étranger	29
● Universelle, Uni vers elle, Univers'elle : thème d'année chez les GCB	29
● Les GCB à Dublin	30
● Opération Cap 48 2009 : appel aux bonnes volontés	30
● Journée belge des mouvements de jeunesse	30
● Comité national ds Jeunes CSC	31
● La JOC à Esperanzah	31
● Exploit'éco : l'histoire d'une vraie fausse agence d'intérim	32
● Revue de presse	33

.....

Appel aux OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

LE MONTAGE D'AVATAR 2009, J'Y ÉTAIS !

Montage des chapiteaux, placement de lumières, installation des guildes...

Afin de soutenir Be Larp, nous leur avons proposé un coup de main au montage du site de jeu d'Avatar. Après avoir passé la sécurité, et contourné les barrières bâchées, une étonnante vision s'offre à nous : un chantier titanesque de toile et de bois : le site d'Avatar 2009 prend vie.

Rapide briefing au QG des organisateurs. Un petit café, et nous voilà à monter le chapiteau de « la guilde des mages ». En effet, plus qu'une reconstitution, Avatar est jeu de rôle grandeur nature, le plus grand de Belgique et de France. Plus de 1500 participants, une organisation titanesque et un matériel à faire pâlir d'envie les roadies de la tournée des stades de Johnny Hallyday. Tout cela géré uniquement par des bénévoles...

Le jeu de rôle permet aux participants de rêver, en grandeur nature, la vie du personnage qu'ils ont créé. Artisan, guerrier, mage ou encore soldat. Habillé en kilt, en bure, en cotte de maille ou encore affublé d'un Tricorne. Les jeunes hommes et femmes du «grandeur nature» vivent le temps d'un week-end, hors du temps, hors de l'espace dans un monde qui rappelle l'époque médiévale.

Même si la magie, la bataille et la mort rôdent sur le terrain, l'ambiance est décontractée et l'entente est plus que cordiale. On s'offre un coup de main, on échange une parole on se fait goûter les potions magiques concoctées. Et finalement c'est cela qui nous donne envie de rester, de passer les 4 jours avec eux.

Mais pour nous, le rêve prend fin, nous ne verrons pas la grande bataille du dimanche matin, les tournois de guerriers, les concerts ou encore la fosse au monstre. Nous reprenons la route, non sans nous être promis, que l'année prochaine, nous reviendrons...

Christophe Cocu, chargé de projet au CJC

OXYGÈNE PATRO

Le mouvement prépare une grande campagne de promotion et de valorisation du Patro dans les écoles.

Dès ce mois de septembre, les animateurs se rendront dans les écoles pour parler du Patro. La campagne va se vivre à tous les niveaux de l'enseignement : primaire, secondaire et supérieur. La démarche des animateurs sera adaptée au public rencontré.

Le Patro est une formidable école de vie que les animateurs ont envie de faire découvrir à d'autres !

UN DVD GUIDE DANS LES BACS

Un nouvel outil de communication a vu le jour chez les GCB ! En 2008-2009, Média Animation et les Guides se sont déplacés, caméra et micros à la main, sur les lieux d'activités : camps, journée de passage, formation d'animateurs... Le téléspectateur pourra suivre les aventures d'une petite lutin, Nadia qui décrit en une trentaine de minutes les grands aspects et les moments forts de la vie du mouvement. 3 bonus expliquent le Projet pédagogique, la structure et l'historique des GCB. Il est disponible pour la somme de 5€ sur simple demande au Carrick : gcb@guides.be ou 02/538.40.70

UN NOUVEL OUTIL POUR LES PRÉSIDENTS DE PATRO...

Faire Patro, c'est offrir chaque semaine à des dizaines d'enfants des animations de qualité. Les présidents de patro participent activement à ce projet en mettant au service de leur patro leur disponibilité et leurs compétences particulières.

Le nouvel outil 'Ton patro' a pour objectif de les aider dans toutes les dimensions qui concernent la fonction de président : la gestion d'équipe, les démarches administratives, les assurances, les relations avec les parents, la préparation du camp, et bien d'autres choses. Nous n'avons aucune ambition de transmettre des recettes toutes faites pour présider un patro puisqu'il s'agit ... de leur patro. A eux d'adapter chacune de nos propositions à la situation de leur patro, de leur équipe de cadres, de leurs besoins et surtout de leurs envies !

DES CAMPS EN BELGIQUE ET À L'ÉTRANGER !

Comme chaque été, des milliers de camps ont eu lieu en Belgique et à l'étranger. En juillet, une trentaine de Belges est partie pour l'Islande. Ils participaient à un camp international, le Roverway. C'est un événement organisé par les instances mondiales du guidisme et du scoutisme (WAGGGS et WOSM) et qui a lieu tous les 3 ans. Il s'adresse à des jeunes de 16 à 22 ans.

Le contingent belge a pu découvrir la beauté de la nature islandaise : balade à cheval, baignade dans des sources d'eau chaudes, promenade le long de geysers... Ils sont revenus également avec un carnet d'adresse bien rempli : les rencontres avec des guides et scouts d'autres pays sont toujours très riches en nouvelles amitiés. Des jeunes d'un peu partout en Europe mais également, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique y participaient. Les photos sont en ligne sur le site GCB (www.guides.be/photos).

Plus près de chez nous, les jeunes ont déplié leurs tentes dans nos campagnes belges. Avec un été globalement pas trop mauvais, les camps ont pu se dérouler sans encombre. La cellule de crise a bien fonctionné et a répondu à plus d'une centaine d'appels. Heureusement, la plupart étaient des questions bénignes.

UNIVERSELLE, UNI VERS ELLE, UNIVERS'ELLE : THÈME D'ANNÉE CHEZ LES GCB

C'est la rentrée ! Les guides vont reprendre leurs activités. Pour cette année scolaire qui se terminera en 2010, année du centenaire du guidisme, les GCB ont voulu choisir un thème d'année fort de sens ! La femme sera donc à l'honneur pour 2009-2010. Les conditions de vie de celles-ci dans le monde ne sont pas partout égales à celles de l'homme, l'image de la femme dans les médias est souvent stéréotypée... Les Guides, c'est un mouvement de jeunesse qui garantit une place prédominante à la femme et les GCB veulent avoir une réflexion sur ce thème cette année. Dans la revue Mouv'on de début d'année, le dossier pédagogique sera consacré à cette thématique et les animateurs pourront y trouver des pistes d'animation.

LES GCB À DUBLIN...

La Conférence de la CICG (Conférence Internationale Catholique du Guidisme) regroupe tous les mouvements guides à travers le monde. Cette rencontre a lieu tous les 3 ans et cette année, elle s'est déroulée à Dublin. Elle consistait, d'une part, en une Assemblée Générale avec vote des nouveaux statuts et l'élection des nouvelles équipes de coordination et d'un autre côté, de moments de rencontres et de méditations. Le thème de cette année était « Disciples et missionnaires sur les Chemins du Guidisme ». Cette Conférence est l'occasion de voir ce qui se passe dans les autres mouvements de jeunesse et de créer des contacts qui pourront par la suite grandir en de possibles collaborations internationales.

OPÉRATION CAP48 2009 : APPEL AUX BONNES VOLONTÉS !

Cette année Gratte a décidé de participer à la campagne CAP48 de récolte de fonds qui se déroulera du 2 au 11 octobre 2009. En coordonnant ce projet sur les secteurs d'Anderlecht et de Forest nous vous donnons l'occasion de contribuer à ce grand élan de solidarité.

Pourquoi l'asbl Gratte participe-t-elle ?

L'asbl Gratte est une association de jeunes qui ont entre 17 et 35 ans. Notre concept est de créer des occasions de rencontre entre des jeunes « valides » et d'autres qui sont porteurs d'une déficience mentale légère à modérée par le biais de loisirs et de voyages.

En participant activement à cette grande opération du cœur nous espérons pouvoir faire en sorte que le handicap ne soit plus un handicap et montrer que la différence est une grande source de richesse sans façade et sans « a priori ».

Pourquoi faisons-nous appel à vous ?

Cette récolte est menée grâce au soutien des entreprises, des pouvoirs publics et de la vente, par le réseau des bénévoles, d'un objet emblématique.

Votre temps est notre temps et si vous croyez qu'ensemble nous pouvons jouer la carte de la solidarité, prenez contact avec nous au **02/534 61 10**, nous vous communiquerons toutes les informations nécessaires et répondrons avec enthousiasme à toutes vos questions.

On compte sur vous ! *Plus d'infos aussi sur www.gratte.org*

Pour l'asbl Gratte, Christelle Truffet

JOURNÉE BELGE DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Toute la journée du 23 octobre les mouvements de jeunesse francophones et néerlandophones seront en fête ! Petit déjeuner offert dans certaines villes, musique, rencontres... Et tout le monde porte son foulard scout, guide ou patronné.

De plus amples informations devraient être bientôt disponibles sur le site www.mouvementsdejeunesse.be

COMITÉ NATIONAL DES JEUNES CSC

Le samedi 26 septembre 2009, à Ter Nood (Overijse), aura lieu l'annuel Comité National des Jeunes rassemblant les Jeunes CSC francophones et néerlandophones.

Au programme, des rencontres entre jeunes syndicalistes de tout le pays, débats autour des thèmes « Les jeunes et la crise », « Flandres-Wallonie, d'où viennent les clichés que l'on trouve dans la presse ? » et « 50 ans de revendications pour les jeunes ».

Cette année 2009 coïncide en effet avec les anniversaires des 50 ans des premiers programmes de revendication des Jeunesses Syndicales et des 35 ans des Jeunes CSC/ ACV Jongeren, l'occasion de donner à cette rencontre un caractère festif !

LA JOC À ESPERANZAH!

Du 31 juillet au 2 août a eu lieu le Festival Esperanzah! à l'abbaye de Floreffe... Ce festival n'est pas un festival comme les autres! En effet c'est un festival avec une idéologie, un festival militant, un festival qui entend lutter pour un travail décent. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous avons, avec le groupe inter-fédéral sur l'intérim, participé en tant que bénévoles sur le stand du CNCD, notre mission: recruter des gens avec notre agence Exploit'eco et les faire travailler dans la Zone Franche d'Exportation (zone fiscalement intéressante pour le patron d'une entreprise, mais hélas aussi une zone de non droit pour les travailleurs, pas de contrat, pas de syndicat, horaire de fou et contraintes de malades, ...). Dans cette ZFE, nous avons incité les festivaliers à se révolter et à s'associer pour faire bouger les choses. Ils passaient de stand en stand pour découvrir la force que les travailleurs peuvent avoir lorsqu'ils se mettent ensemble pour revendiquer leurs droits. Ensuite ils étaient invités à signer la pétition « travail décent ».

Nous voulions dénoncer cette situation insupportable pour les travailleurs ! C'est pourquoi nous avons participé à cette action d'envergure, qui nous a permis non seulement de sensibiliser des centaines de jeunes (et moins jeunes) mais aussi de faire voir la JOC et ce qu'elle est capable de faire à d'autres organisations comme la CSC, Solidarité mondiale, la FGTB ou même le CNCD. Evidemment travailler à Esperanzah! nous a permis aussi de voir des artistes tels que Tiken jah Fakoly, Charlie Winston ou encore Abd al Malik ainsi que des artistes moins connus qui méritent de percer, Anthony Josef, Bassekou kouyate ou Alborosie. Que du beau monde pour lutter en faveur d'un travail décent pour tous. Et nous y étions..

Richard Masson, Permanent JOC Verviers

<http://www.cncd.be/> – <http://www.enfoncerleclou.be/>



L'HISTOIRE D'UNE VRAIE FAUSSE AGENCE INTÉRIM

Plusieurs fédérations de la JOC sont réunies pour combattre un système très à la mode (surtout chez les jeunes) : l'intérim. Afin de dénoncer ses excès et ses dangers, les jeunes ont créé une fausse agence : Exploit'Eco.

Elle se manifeste à des festivités et endroits publics comme ce fut le cas le samedi 16 mai à Namur au festival des Pavés Numériques (festival de rencontre entre jeunes et politiciens), et au festival Esperanzah, en août. Ou encore à Namur pendant les Fêtes de Wallonie.

Cette agence démontre tous les stéréotypes et rouages que les agences peuvent nous faire subir. On accoste les passants pour qu'ils s'intéressent à notre action et on les dirige dans notre stand pour qu'ils jouent le rôle de l'intérimaire à la recherche d'emploi. Des classeurs avec des intitulés comme « bonnes », « bougnouls », « losers » sont dressés sur le bureau. On attrape celui qui correspond au jeune pour qu'il se sente catalogué comme il le sera dans une vraie agence.



On leur propose une offre avec un poste qui n'a rien avoir avec leurs qualifications et des conditions de travail tirées par les cheveux.

Notre but est de divulguer les méthodes et de faire passer le message « Servez-vous de l'intérim, mais ne les laissez pas se servir de vous! ». Tout ce stand est monté façon « théâtre-action » avec des intervenants de la JOC face au public qu'on considère comme des « proies intérimaires ». On espère conscientiser les jeunes et les pouvoirs publics afin que les jeunes se protègent et se projettent dans une vie plus sûre.

Nous aimerions que les politiciens organisent un contrôle et régularisent tout ce système basé sur le profit des riches entreprises ou investisseurs au détriment de la santé, de la sécurité, de l'avenir et de la décence. En gros, de l'hygiène de vie des jeunes travailleurs oubliés : les intérimaires.

Extrait d'un article paru dans le Red'Action de juillet, par Georgy, militant JOCF Liège

**Pour voir les photos et vidéos,
venez nous rejoindre sur notre groupe facebook
« Contre l'interim précarisant » :**

<http://www.facebook.com/home.php#/group.php?sid=2a6c50f6d2d1770817e97572e21eb277&tgid=84806932496&tref=search>

UNE AUTRE DIMENSION

► Avatar : 1 700 personnes ont participé au jeu de rôle grandeur nature

Chevaliers, mendiants, gueux, paysans, elfes et trolls ont envahi la plaine située le long du canal à la rue de Chièvres, à Hensies.

Celle-ci s'est transformée le temps d'un long week-end en un champ de bataille. Des campements aux allures médiévales s'y sont également installés. Des bruits assourdissants de guerriers avides de bagarres proviennent d'une arène aménagée au centre de la plaine.

Et pourtant, si tout ce décor rappelle la barbarie du Moyen Âge, il ne s'agit que d'un jeu de rôle grandeur nature. *"Il y a vraiment une bonne ambiance à ce GN (grandeur nature, NdLR). Les gens sont très sympathiques. On peut vivre notre passion au maximum"*, explique Gabrielle De Coster, alias Elara. Organisé par la fédération belge du jeu de rôles grandeur nature, *Be Larp*, Avatar est l'un des GN les plus importants d'Europe.

Le but du jeu est de conquérir les terrains des équipes adverses. Pour ce faire, un combat entre les deux équipes concernées se fait dans l'arène de combat. L'équipe gagnante remporte le terrain des vaincus.

"Le plus important pour les participants, ce n'est pas de gagner mais bien de participer. Vu de l'extérieur, ça a l'air d'être une guerre entre barbares mais, au fond, c'est vraiment un divertissement très convivial", explique Daniel Bonvoisin, de l'organisation Avatar.

Au-delà de l'aspect festif, il y a également une connotation sociale très prononcée. *"Les participants ne viennent pas ici que pour jouer. Ils sont également là pour retrouver des amis qu'ils ont rencontrés lors d'autres jeux de rôles grandeur nature ou sur Internet."*

Afin de ne pas perturber les participants, les visiteurs n'étaient pas admis. Ce qui n'a pas empêché Avatar d'accueillir plus de 1 700 personnes, dont 1 400 participants.

Arnaud Lacroix

→ Informations sur les jeux de rôle grandeur nature sur le site web www.larp.be.



Le jeu de rôle grandeur nature permet aux participants de s'évader dans un monde imaginaire.



Couverts de draps blancs fantomatiques, une quarantaine de jeunes sont venus rappeler la précarité liée au statut d'intérimaire.

Les esprits des jeunes travailleurs intérimaires, victimes invisibles de la crise, sont venus hanter la place Saint-Lambert à Liège ce samedi 27 juin.

En un an, entre le 1^{er} avril 2008 et le 1^{er} avril 2009, plus d'un intérimaire sur quatre a succombé à la crise: le nombre d'heures d'intérim presté a été réduit de plus de 26%. En d'autres termes, les travailleurs intérimaires ont perdu un quart de leur pouvoir d'achat. Principales victimes: les jeunes. Près de 58% des travailleurs intérimaires ont entre 18 et 30 ans.

Pour en témoigner, les Jeunes CSC ont convoqué leurs esprits. Une quarantaine d'entre eux, couverts de draps blancs fantomatiques, sont venus rappeler en quelques phrases la grande précarité liée à ce statut: «L'intérim m'a tué», «L'intérim, sécurité minime», «Victime invisible», «On n'est pas des kleenex», «On te prend, on te jette», «Intérim, statut précaire», «Intérimaire salaire-minime».

Trois motifs légaux

«En période de crise, on entend beaucoup parler des grands secteurs touchés, comme le secteur automobile ou bancaire ou la sidérurgie, explique Benoît Constant, responsable national des Jeunes CSC. Les travailleurs intérimaires sont peu représentés. Ils ont déjà une précarité de statut, mais personne n'en parle.»

En Belgique, le travail intérimaire n'est autorisé que pour trois motifs légaux: en cas de surcroît temporaire de travail, de travaux exceptionnels ou de remplacement d'un membre du personnel. Mais de plus en plus, les entreprises détournent les motifs autorisés en utilisant l'intérim notamment comme une période d'essai déguisée.

«Nous demandons le respect du cadre légal, poursuit Benoît. Nous voulons aussi sensibiliser l'opinion publique à la


précarité de ce type de contrat, la flexibilité sans cesse accrue demandée aux travailleurs intérimaires, des travailleurs qui sont peu représentés et qui ont donc des difficultés à faire entendre leur voix à toute une série de niveaux.»



«Freezing» sur la place

Pour appuyer leurs revendications, les Jeunes CSC ont distribué des tracts dans le centre de Liège pour alerter les passants sur le sort de ces victimes oubliées. Ils se sont ensuite immobilisés lors d'un «freezing» sur la place Saint-Lambert.

Toutefois, si le travail intérimaire provoque le plus souvent une insécurité d'emploi, la CSC ne le condamne pas. Il doit être réellement temporaire et être un tremplin vers un emploi fixe. ●

 www.jeunes-csc.be
www.csc-interim.be

DES JEUNES CSC "ROCK'N'ROLL"

C'est la septième année que les Jeunes CSC participent au Dour Festival. Leur tente est une véritable institution dans le camping, point de ralliement de tous les festivaliers pour cuire leur saucisse ou encore réchauffer pâtes et soupes. Pour tenir ce stand durant quatre jours, ce ne sont pas moins de 120 militants qui se sont relayés de 10h à 22h. Et autour d'une brochette, on discute démocratie, emploi, syndicalisme moderne, on signe la pétition «travail décent» (pas moins de 2.000 signatures, dont celle de Carlo Di Antonio, fondateur du Dour Festival, sur la photo en bas à gauche). Dans le même temps, des centaines de jeunes se sont affiliés à Enter, la formule d'affiliation jeunes de la CSC. Le syndicat, un vieux dinosaure loin des préoccupations des jeunes? Pour penser ça, c'est que vous n'êtes pas allé au Dour Festival!



EPINGLÉ POUR VOUS

● Revue de presse 38

.....

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

LLB 17/07/09

RÉGION WALLONNE	COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	RÉGION BRUXELLOISE
<p>MINISTRES</p> <p>Paul FURLAN (PS) Pouvoirs locaux et Ville, Tourisme</p> <p>Philippe HENRY (Ecolo) Environnement, Aménagement du territoire, Mobilité, Transports, sites désaffectés</p> <p>Ellane TILLIEUX (PS) Santé, Action sociale</p>	<p>Rudy DEMOTTE (PS) Ministre-président, en charge des Relations Internationales</p> <p>Jean-Marc NOLLET (Ecolo) Vice-président, Accueil de la petite enfance, Fonction publique, Recherche scientifique, Gestion immobilière et des bâtiments scolaires</p> <p>André ANTOINE (CDH) Vice-président, Budget et Finances, Enseignement de promotion sociale, Sports</p> <p>Jean-Claude MARCOURT (PS) Vice-président, Enseignement supérieur</p> <p>Marie-Dominique SIMONET (CDH) Enseignement obligatoire</p> <p>Fadila LAAMAN (PS) Culture, Audiovisuel, Santé</p>	<p>Charles PICQUÉ (PS) Ministre-Président en charge de la tutelle sur les communes et l'aménagement du territoire (et des monuments et sites ?)</p> <p>Evelyne HUYTBROECK (Ecolo) Environnement, Energie, innovation urbaine et primes à la rénovation</p> <p>Benoît CEREXHE (CDH) Emploi, Economie, Recherche scientifique, Commerce extérieur</p> <p>Brigitte GROUWELS (CD&V) Travaux publics, Mobilité, tutelle sur le Port de Bruxelles</p> <p>Bruno DE LILLE (Groen!) Secrétaire d'Etat en charge de la Mobilité douce et de la Fonction publique</p> <p>Christos DOULKERIDIS (Ecolo) Secrétaire d'Etat en charge du Logement et du Transport rémunéré des personnes, Président du Collège de la Cocof</p>
<p>Emir KIR (PS) Secrétaire d'Etat en charge de la Propreté publique, des Déchets et de l'Urbanisme</p>	<p>Benoit LUTGEN (CDH) Travaux publics, Réalité et Patrimoine</p>	<p>Jean-Luc VANRAES (Open VLD) Budget et Finances</p>
<p>Benoit HENRY (Ecolo) Vice-président, Economie, Commerce extérieur, coordination des Pôles de complémentarité</p>	<p>Benoit LUTGEN (CDH) Travaux publics, Réalité et Patrimoine</p>	<p>Emir KIR (PS) Secrétaire d'Etat en charge de la Propreté publique, des Déchets et de l'Urbanisme</p>

L'ASSOCIATIF FERAIT SON NID

trois Oliviers le citent bien parmi "tous les moyens à mettre en œuvre pour pérenniser les outils de concrétisation de la charte", au même titre qu'une Conférence interministérielle, un groupe de travail, un forum du partenariat associatif notamment.

Une seconde difficulté, perceptible dès le départ, touche toujours à l'effectivité de la charte dans les pouvoirs locaux. Il y a certes matière à l'y appliquer, mais les exécutifs ne peuvent l'imposer directement au nom de l'autonomie communale ou provinciale. Tout au plus les accords olivétaires visent-ils à "encourager les initiatives nécessaires pour assurer la transposition par les pouvoirs locaux des prescrits de la charte dans leurs règlements". Par quelle sorte d'incitants ? En tout cas, ni à Bruxelles, ni en Wallonie, le souci n'en paraît pas vif dans les Unions des villes et communes.

Paul Piret

pour la mi-législature" soit la fin 2011, "sur un accord de coopération et sur l'adoption d'un décret d'assentiment rendant opposables les principes de la charte", période transitoire à la clé.

Il faut dire que l'enjeu n'est pas si abstrait ou symbolique qu'en apparence.

La charte veut donc reconnaître le fait associatif, clarifier les relations associations/pouvoirs publics, garantir la transparence et l'objectivation du soutien public... Les implications peuvent en être très pragmatiques. Singulièrement dans les principes consacrés d'égalité de traitement et de non-discrimination dans l'octroi de subventions. Les associations qui s'estimeront lésées à ce titre disposeront d'un droit de recours, en amont du Conseil d'Etat, dont la charte s'est bornée à stipuler qu'il serait "effectif, simple, abordable et rapide".

L'organisation de ce droit de recours reste une difficulté. Mais les

buts. Elles avaient, alors, promis son accouchement pour la fin 2006. On est loin du compte. Les trois anciens parlements, dare-dare, lors de leurs dernières séances de fin avril, ont juste pu approuver une résolution qui engage, pour l'avenir, à rendre effectif le texte issu des exécutifs en février dernier.

C'est que le processus se sera avéré bien plus complexe que prévu. Il faut accorder trois exécutifs; trois par-tis, surtout, dont les accointances avec le mouvement associatif diffèrent historiquement fort. C'est que, aussi, la diversité de l'associatif est infinie dans ses activités, tailles, statuts, réseaux, etc. Il fallut encore dénouer de gros nœuds comme la forme du pacte devenu charte, son périmètre, ses contraintes.

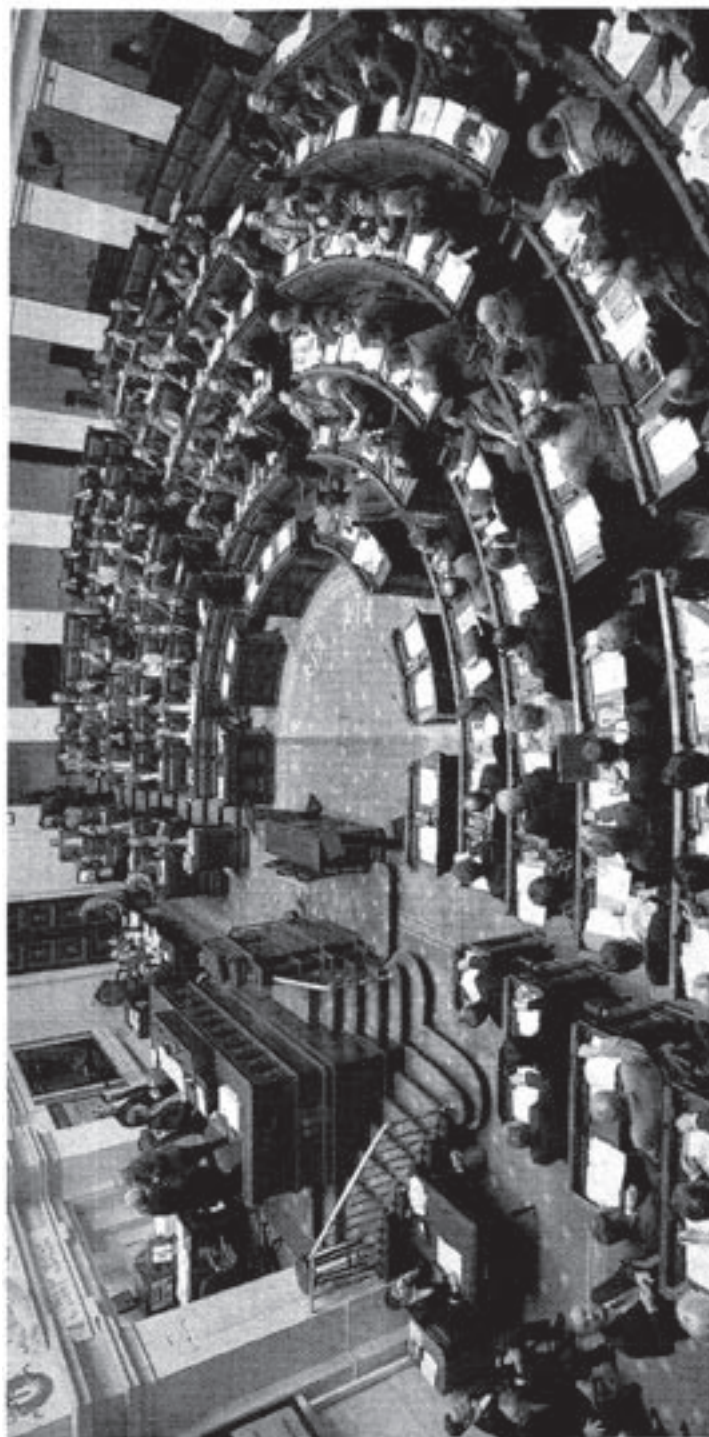
D'ailleurs, les accords tout frais ne promettent pas la quatrième vitesse. Les gouvernements s'engagent ici ni plus ni moins qu'à "poursuivre les travaux afin de déboucher au plus tard

► Petit à petit. Trois exécutifs promettent une charte effective pour 2012.

Voici un sujet qui occupe 7 paragraphes rigoureusement identiques dans trois accords de gouvernement : Région wallonne, Communauté française, Commission communautaire française à Bruxelles (Cocof). Ce n'est pas banal. Mais c'était attendu. Car le sujet fut aussi porté, ensemble, par les trois majorités sortantes, déjà Olivier à la Cocof ou rouge-orangé ailleurs.

On parle de la "charte associative", dont le terme a prévalu sur l'intitulé initial, davantage contractuel, de "pacte". Celui-ci, évoqué depuis des lunes, fut très vanté en 2005 par les coalitions à leurs dé-

LES CUMULARDS PASSÉS DANS L'OM



CE N'EST PLUS À LA CHAMBRE qu'on trouve le plus grand nombre de cumulards... Les casquettes s'amoncellent plutôt sur les têtes des conseillers de l'ombre ou des élus locaux. © ALAIN DEWÉZ.

L'ESSENTIEL

- 296 mandataires ont omis de rentrer leur déclaration de mandats.
- Parmi les francophones fautifs, deux députés fédéraux : Patrick Cocriamont (FN), Françoise Collinia (MR) et un élu de la Région bruxelloise, Emin Ozkara (PS).

La classe des mandataires publics compte, c'est officiel depuis vendredi, 296 mauvais élèves. C'est le nombre de ministres, députés, bourgmestres, hauts fonctionnaires - ils sont 7.700 à être contraints, par la loi, à rédiger une déclaration de mandats - qui n'ont pas envoyé ledit document à la Cour des comptes. Quarante-six d'entre eux ont de surcroît négligé d'établir une déclaration de patrimoine.

Alors que, l'an dernier, sur les 650 fautifs, on retrouvait quelques noms connus (Richard Fournaux, Bernard Clerfayt et Denis Ducarme), cette année-la liste n'épingle que trois députés fédéraux : (Françoise Collinia, MR, Patrick Cocriamont, FN, et Sarah Stmeyers, N-VA, laquelle affirme avoir rentré sa déclaration à temps), deux députés flamands (Michèle Hostekint, SP.A, et Tine Rombouts, CD&V) et un député bruxellois (Emin Ozkara, PS).

En parcourant les mille pages de déclarations (année 2008) publiées vendredi au *Moniteur*, force est de constater que, si les ministres ne cumulent plus guère (lire ci-dessous), les « cumulards » sont toujours bien présents. En voici quelques espèces...
Des conseillers de l'ombre, omis. Ils sont chefs de cabinet, proches conseillers des mi-

nistres et présidents de parti et se voient dès lors confier nombre de mandats « clés » : directement liés aux compétences ministérielles de leur patron ou stratégiquement importants pour leur parti, leur ministre. Exemples ? Clarisse Albert, proche de Didier Reyniers (MR), présente notamment à la Loterie nationale, à la RTBF, à la Société wallonne des eaux ;

Philippe Buelen, alors chef de cabinet d'André Antoine (CDH), administrateur de diverses institutions wallonnes (Sowalfin, SRIW, Immocita, Sowafinal, Sofipole, Wallimage) tout en étant, en plus, fonctionnaire dirigeant adjoint (poste rémunéré) au sein de l'administration wallonne. Quant à Anne Poutrain, directrice de l'IEV (et à ce titre, chef de

cabinet d'Elio Di Rupo, président du PS), elle est administratrice à la RTBF, à la Spaque, à la Sowafinal et à la RMB. Dans cette catégorie, quelques hauts fonctionnaires, aussi, tel Jean-Pascal Labille (PS), président du comité de gestion du Forem, aux Mutualités socialistes, à Wallimage, dans plusieurs structures du domaine de la santé. Ou encore Jean-François Escarmelle (PS), directeur d'une intercommunale hennuyère (IDEA), administrateur rémunéré d'Itradec, d'ITHF, de la SRIW, de Be TV, de Distrigaz, d'Immocita, de la Socofe...

Des mandataires communaux et provinciaux aux multiples casquettes. Inutiles, les provinces ? Plus d'un conseiller provincial prend en tout cas bien soin de se démultiplier... Ainsi Philippe Matthis, fonctionnaire rémunéré, administrateur à la Sofico et à l'Intercommunale du Brabant

wallon, président des TEC Brabant wallon. Ou Christiane Marchal, présente dans deux intercommunales du Brabant wallon (ISBW, IECBW), à l'ONE, à l'Awiph, à la Médecine du travail tout étant fonctionnaire rémunérée. Certains bourgmestres alignent, eux aussi, les casquettes. Ainsi Vincent Scourneau, bourgmestre de Braine-l'Alleud, conseiller provincial, mais aussi administrateur rémunéré dans nombre d'instances (IECBW, Sedifin, Sedilec, Vivaqua, Intermixt, Wallimage...).

Des cumulards « pro deo »... La déclaration de mandats opère une nette distinction entre mandats rémunérés (les seuls que nous avons pris en considération pour les deux catégories ci-dessus) et non rémunérés. Si l'on prend aussi en considération les missions « gratuites », on retrouve, parmi les cumulards, nombre de bourgmestres, échevins et présidents de CPAS... Freddy Thielemans en aligne 47, Jean-Pascal Labille (déjà cité), 58, loin derrière Etienne Van Vaerenbergh, président du CPAS de Lennik, un mandat parmi... 73 ! ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

LA DÉCLARATION

Qui est concerné ? Les ministres et secrétaires d'État, les commissaires du gouvernement, leurs directeurs de cabinet ; les députés, sénateurs, députés régionaux et européens ; les mandataires provinciaux et communaux ; les fonctionnaires généraux, les dirigeants d'un organisme d'intérêt public fédéral ; les administrateurs d'intercommunales ; les dirigeants de la Banque nationale, de l'ONSS et de l'Inami.

Quelle est la procédure ?

Chaque année, les secrétariats et/ou les greffes font connaître les mandataires concernés à la Cour des comptes. Celle-ci réceptionne les listes et les données entre le 1^{er} janvier et le 31 mars. Après vérification, elle doit les publier au *Moniteur* pour le 15 août.

Que risquent les distraits ?

Les mandataires qui ne déclarent pas leurs mandats et/ou leur patrimoine encourrent une amende de 100 à 1.000 euros.

MINISTRE, UN POINT C'EST TOUT ? A QUELQUES EXCEPTIONS PRÈS ...

Didier Donfut fait bel et bien figure d'exception... A épilucher les déclarations de mandats des ministres, fédéraux ou régionaux, très rares sont ceux qui ont d'autres activités (publiques ou privées)... Epinglons quand même Jean-Claude Marcourt, qui exerce douze mandats dont trois rémunérés : conseiller communal, administrateur de l'ISO SL (intercommunale de soins liégeoise) et, surtout président de la Socofe, société gérant des intérêts communaux. Ou André Antoine, ministre, bourgmestre empêché de Perwez mais encore administrateur d'intercommu-

nales brabançonnaises (IBW, Intercommunale d'énergie) et d'Ethias. Olivier Chastel, secrétaire d'État fédéral, exerce également quelques mandats rémunérés : Intercommunale de santé publique du pays de Charleroi, et d'une intercommunale financière hennuyère (CHF), Publigaz, Publi-T et Socofe. Quant à Carl Devlies, s'il préside plusieurs ASBL à titre gracieux, il est toujours avocat et, à ce titre, rémunéré.

Deux ministres fédéraux sont par ailleurs rémunérés pour leurs activités académiques : Paul Magnette (ULB) et Didier Reynders (Université de Liège

- HEC).

En revanche, Michel Daerden se déclare réviseur d'entreprises empêché et, dès lors, non rémunéré. Idem pour Catherine Fonck, gérante de la SPRL Docteurs Doyen et Fonck, mais non rémunérée.

Mention spéciale, aussi, à Eric Tomas qui, en 2008, était certes président du parlement bruxellois mais surtout administrateur rémunéré chez Interfin, Sibelga, à la Société de création, chez Vivaqua, Intermixt, chargé de cours à l'ULB et accessoirement présent, à titre gratuit cette fois, dans plusieurs ASBL... ■ **V.L.A.**

LA CHASSE AUX CUMULARDS EST OUVERTE, PROMET L'OLIVIER

Le cumul des mandats figure en bonne place du chapitre « gouvernance » des accords gouvernementaux wallons et bruxellois. PS, CDH et Ecolo ne se contentent pas de vouloir interdire, dès 2014, à un député d'être bourgmestre ou échevin, ils ont d'autres projets... Morceaux choisis, sous réserve, bien sûr, que la majorité tienne parole et veille à la mise en œuvre rapide de ses engagements.

Ministre à part entière. Les déclarations de politique régionale wallonne et bruxelloise prévoient que les ministres ne pourront plus exercer d'autre profession ou mandat, qu'il soit public (à l'exception de conseiller communal, de CPAS ou de police) ou privé (rémunéré ou gratuit). Ils ne pourront plus percevoir d'autre

rétribution que leur traitement de ministre.

De nouvelles incompatibilités. Plus question d'être chef de cabinet et président d'un organisme d'intérêt public relevant des compétences du ministre. Interdit, aussi, d'être parlementaire et administrateur d'un organisme d'intérêt public sous tutelle de la Région.

Un plafond de revenus. L'Olivier entend limiter le nombre de mandats d'administrateur et de commissaire. Et, surtout, plafonner le total de ces rémunérations à 150 % du montant de l'indemnité perçue par un parlementaire. Au niveau local, l'objectif de la majorité est de limiter le nombre de mandats d'administrateur qu'un élu local peut exercer au sein d'intercommunales. ■ **V.L.A.**

VERS LES 60 000 CHÔMEURS JEUNES EN 2010 ?

► **Prévision pour 2010 de Philippe Defeyt, qui suggère d'évaluer les mesures.**

D'après une étude réalisée par l'Institut pour un développement durable (IDD) sous la houlette de l'économiste Philippe Defeyt, la Wallonie comptera plus de 60000 jeunes chômeurs dès 2010. *"La dégradation conjoncturelle et l'augmentation du nombre de jeunes de 18 à 24 ans actifs font que le chômage des jeunes est appelé à augmenter pour retrouver, entre 2010 et 2013, des niveaux supérieurs à 60000 unités"*, explique-t-il dans l'étude sur *"La difficile insertion des jeunes wallons : constats et pistes d'action"*. Et pourtant, note Philippe Defeyt, également président (Ecolo) du CPAS de Namur, l'année 2008 a été exceptionnellement favorable en matière de chômage des jeunes (création de 3000 emplois pour les -25 ans). *"Le chômage des jeunes a baissé grâce à un concours de circonstances qui ne se reproduira plus avant quelques années. Il y a eu notamment la bonne conjoncture économique et le retrait de plusieurs milliers de jeunes de la population active en raison de l'allongement des études résultant de la réforme de Bologne"*, nous a-t-il confié. En 2008, la Wallonie comptait 307000 jeunes de 18 à 24 ans dont 153000 étaient aux études, 98000 au travail, 54000 chômeurs et 13000 bé-

néficiaires du CPAS.

D'après l'étude, les jeunes représentent 9,7 % de l'emploi salarié, mais sont moins présents dans le secteur public (moins de 5 %). Certes, les gouvernements désignés se sont engagés à prendre ou à renforcer les mesures pour améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Mais il note qu'il n'y a pas assez d'évaluations sur l'efficacité et l'efficience des mesures. *"Il est difficile de repérer des inflexions ou des moyens complémentaires ou une plus grande volonté politique qui permettraient de croire en une plus grande efficacité des différentes approches que par le passé. Les textes des accords définissent trop souvent des objectifs à atteindre plutôt que les moyens concrets à mobiliser pour les atteindre. On met aussi surtout l'accent sur l'insertion professionnelle, alors qu'il n'y a pas d'emploi pour tout le monde"*, déplore M. Defeyt.

Pour remédier à la situation, il propose, outre l'évaluation des mesures pour appréhender leur efficacité et leur efficience, d'opter pour le "knowledge lift" (système suédois où les travailleurs actifs reprennent des études contre des allocations et laissent la place aux jeunes), de mieux accompagner les jeunes diplômés à la recherche d'emploi et ayant le plus faible réseau relationnel, de créer une banque non lucrative pour soutenir les projets des jeunes. Il suggère aussi d'autres dispositifs : le bénévolat, le contrat de pluriactivité ou encore le service civil.

Ph. Law.

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



Be-larp
info@larp.be
www.larp.be



Fédération Nationale
des Patros (FNP)
Rue de l'Hôpital 17, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be
www.patro.be



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be - www.cjc.be



Fédération Nationale des
Patros Féminins (FNPF)
Rue de l'hôpital 15, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be
www.patro.be



Guides Catholiques de Belgique (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70
Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be
www.guides.be



Jeunesse & Santé (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be



Gratte
Rue Hector Genard, 2
1070 Bruxelles
Tél. et Fax : 02/534.61.10
info@gratte.org
www.gratte.org



Volontariat d'Entraide et Amitié
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62
Fax : 02/233.33.56
info@entraideetamitie.be
www.entraideetamitie.be



Jeunesse Ouvrière
Chrétienne (JOC)
Rue d'Anderlecht, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13
Fax : 02/513.47.11
Secretariat.joc@joc.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne
Féminine (JOCF)
Rue des Mouchérons 3, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12
Fax : 02/513.47.11
Secretariat.jocf@joc.be



Jeunes CSC (JCSC)
Chaussée de Haecht, 579
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19
Fax : 02/246.30.10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be

Jeune Et Citoyen (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59
Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be



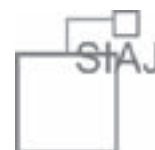
Action Ciné Media Jeunes (ACMJ)
Rue Muzet 12,
5000 Namur
Tél. : 0476/84.94.56
info@acmj.be
www.acmj.be

Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge
de Tourisme des Jeunes (CBTJ)
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00
Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be
www.cbtj.be



Conseil Jeunesse Développement (CJD)
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42
Fax : 02/673.69.97
Am@cj1160.org
http://devenirbelge.wordpress.com

Service d'Information et d'Animation
des Jeunes (SIAJ)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80
Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be - www.siaj.be



Génération Nouvelle (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15
Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

Indications (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02
Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be

